

Plaintes déposées

Les administrateurs de CKPB en viennent aux poings

par Mario Roy

LA BAIE — La Sûreté municipale de La Baie mène ce matin, une enquête consécutive au dépôt de deux plaintes, hier soir, à la suite d'une bagarre qui serait survenue entre deux administrateurs de

CKPB Radio Ltée., peu avant 21h00, dans les locaux mêmes de la station.

Selon certaines informations, MM. Léon Coulombe et Gérard Champagne en seraient venus aux poings, ce qui constitue l'issue surprenante d'une bataille juridi-

que qui fait rage au sein du conseil d'administration de la compagnie depuis le mois de juillet. M. Champagne a été élu président du conseil d'administration de CKPB Radio, lors d'une assemblée annuelle des actionnaires tenue le 6 septembre. L'ex-président, M.

Coulombe, conteste cette élection en soumettant qu'une injonction interlocutoire accordée le 11 juillet interdit aux administrateurs de CKPB de le destituer de ses fonctions.

Au cours de cette même assemblée du 6 septembre, M. Coulombe

était également remercié de ses services en tant que contrôleur de la compagnie. Si bien que la rencontre imprévue d'hier s'est terminée en un duel entre les deux "présidents".

Un témoin de la scène alertait les policiers qui accouraient à l'im-

meuble de la station CKPB, boulevard Saint-Jean-Baptiste à La Baie. La Sûreté municipale de La Baie a confirmé, hier en fin de soirée, qu'après qu'on les eut conduits au poste de police, chacun des deux belligérants déposait une plainte formelle contre son opposant.

Aiglons: vétérans suspendus

En page B 1

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

5e année No 286 287

Mercredi 13 septembre 1978

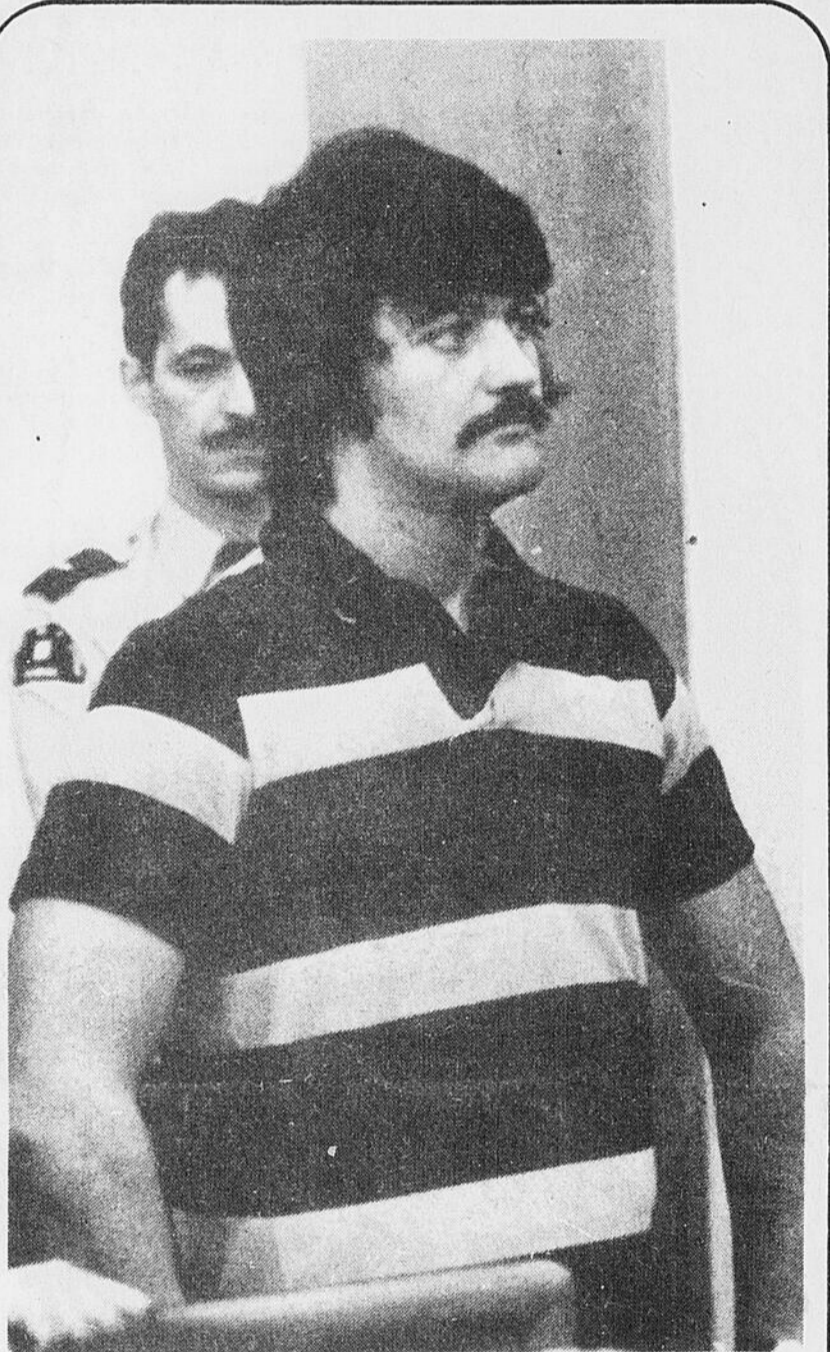
48 pages 25 cents

EN BREF

Retrouvé perdu

Un quinquagénaire d'Alma a été retrouvé perdu, hier, à la résidence d'été de son fils situé à Notre-Dame-du-Rosaire.

En page A 2



Richard Lalancette

Peine de 14 ans pour Lalancette

par Mario Roy

QUEBEC — Quatorze années de pénitencier. Après avoir, pendant plus d'une heure, expliqué les motifs qui le poussaient à prendre cette décision, le juge Yvan Migneault imposait une sentence de 14 ans de détention, à Richard Lalancette, reconnu coupable d'homicide involontaire sur la personne de deux individus de la Malbaie.

C'est dans la grande salle des Assises criminelles du Palais de justice de Québec, que la Cour siégeait hier, dans cette étape ultime du procès du jeune Chicoutimien de 24 ans. Une salle assez remplie, contrairement à la veille, tout d'abord par de nombreux membres de la famille de Richard Lalancette, puis par plusieurs journalistes de la vieille capitale.

Somme toute, le magistrat s'est rendu aux arguments de la Couronne qui soumettait, lundi, que nul ne peut se faire justice lui-même.

Le juge Migneault affirmait en contre-partie avoir aussi tenu compte de maints arguments soulevés par la Défense, laissant notamment savoir qu'une certaine clémence lui avait été inspirée par la narration des événements faite par Richard Lalancette lui-même, alors que celui-ci avait décrit de façon émouvante, l'état de panique dans lequel il se trouvait, face à Jean-Yves Lavoie, l'une des victimes.

Incidentement, le président du tribunal ne devait pas manquer de souligner que l'autre victime de la fusillade du Parasol, survenue dans la nuit du 25 au 26 janvier, Jean-Yves Morin, était tout-à-fait étranger à ce qui se passait entre Lavoie et Lalancette.

"Il m'est impossible de sanctionner une justice parallèle, de dire le juge Migneault, et je dois également tenir compte du fait que Richard Lalancette s'est placé, au Parasol, dans une situation qu'il avait lui-même créée, et qui, aurait-il dû le prévoir, ne pouvait qu'aboutir à un drame violent."

A mi-chemin entre une douce clémence et une froide sévérité, cette sentence a sans nul doute été également inspirée par le jeune âge de l'accusé et le genre d'antécédents judiciaires qu'il a à se reprocher, antécédents qui, tous, concernent des crimes relativement peu sérieux et surtout, absolument non-violents.

Le juge Migneault a d'ailleurs cru bon de parler de la Commission de libération conditionnelle, à laquelle le cas de Richard Lalancette sera éventuellement soumis, et qui sera à même de juger de ses chances de réinsertion sociale.

Autant chez Richard Lalancette que chez les membres de sa famille, la sentence a été accueillie, certes pas dans la joie, mais à tout le moins avec une certaine sérénité, et on n'a pas assisté aux scènes déchirantes auxquelles on aurait peut-être pu s'attendre.

D'autre part, une autre accusation pèse toujours sur Richard Lalancette: celle de tentative de meurtre sur la personne de Julien Rivierin, grièvement blessé lors du même événement.

Selon ce qu'on a pu apprendre, ce dernier point pourrait se régler rapidement, dès la semaine prochaine, au Palais de justice de Chicoutimi.

Avant de fermer le dossier de l'affaire du Parasol, il faudra que le frère de Richard, Luc Lalancette, 21 ans, subisse lui aussi son procès au mois d'octobre.

Faible participation

Price: c'est réglé

par Andrée Brassard

JONQUIÈRE — Malgré la faible participation des membres au vote d'acceptation ou de rejet des offres déposées le 7 août par la compagnie Price, les dés sont maintenant définitivement jetés. En effet, les syndicats de la papeterie d'Alma et de la cartonnerie de Jonquière ont décidé de se rallier à la décision de leurs confrères de Kénogami, qui acceptaient les offres patronales il y a deux semaines, mais dans une proportion encore plus forte.

Ainsi, c'est par une majorité de 84 pour cent que les syndicats d'Alma ont entériné le mémoire d'entente visant au renouvellement du contrat de travail paraphé samedi par leurs représentants syndicaux, alors que seulement 370 de 800 d'entre eux se sont prévalus de leur droit de vote. Même phénomène à Jonquière, alors que 107 travailleurs se sont exprimés sur une possibilité de 325, acceptant les offres dans une proportion de 76,6 pour cent.

Ce vote met ainsi un terme à la longue négociation qui persistait depuis avril entre le front commun CSN et les dirigeants patronaux de la compagnie, négociation qui a suscité de nombreux soubresauts, autant du côté patronal que syndical, en raison du modèle négocié par le groupe syndical ECNG dans les autres papeteries québécoises.

Pour un des porte-parole de la CSN, et président du Syndicat des travailleurs de l'usine d'Alma, M. Jean-Claude Martel, la décision des 2.000 syndiqués représente une nette victoire pour la compagnie, notamment en raison de l'absence d'une clause d'indexation, demande que les syndicats ont dû abandonner en cours de route. De plus, M. Martel considère l'augmentation salariale consentie par la compagnie comme étant nettement insuffisante. Cette augmentation prévoit une hausse de \$0.47 l'heure à compter du premier mai 1978, et une seconde



C'est hier soir que les travailleurs syndiqués de l'usine d'Alma et de Jonquière ont procédé par bulletin secret à l'acceptation des offres patronales.

augmentation de \$0.43 en mai 1979. Le salaire moyen du journalier sera ainsi porté à \$7.45 l'heure pour l'année en cours.

Suspensions

Par suite de pourparlers intenses avec la compagnie, le Syndicat des travailleurs de l'usine de Jonquière (dont cinq d'entre eux avaient été suspendus cet été pour une journée, en raison de leur refus de procéder à certaines réparations) a conclu une entente. Celle-ci stipule que la notation de la suspension disparaîtra de leur dossier le 27 juin 1979, à condition qu'ils ne fassent l'objet d'aucune autre réprimande d'ici là. De plus, par geste de solidarité, les syndicats ont décidé de rembourser la journée de travail perdue à leurs cinq confrères, à même la caisse du syndicat.

Négociation provinciale

Pour 1980, la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt CSN, tentera de négocier le contrat de travail des 5.000 syndiqués qu'elle représente au Québec à une table centrale. C'est là un vœu de la fédération, quoique les négociateurs prévoient de nombreuses difficultés, en raison de l'autonomie dont dispose chaque syndicat.

Par ailleurs, les dirigeants syndicaux de la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt CSN se réunissent cette semaine à Québec dans le but de préparer une contre-offensive face à la politique de subvention que le gouvernement du Québec s'approprie à verser aux industries papetières québécoises. La FTFP procédera également à la consultation de ses membres d'ici octobre pour dresser un tableau de la situation.



Engagement de Taillibert

Un ingénieur autrefois de la ville de Montréal a révélé hier devant les membres de la commission Malouf que le maire Drapeau lui avait demandé à l'époque de garder "secret" l'engagement de l'architecte parisien Taillibert.

En page A 11



Trou de mémoire

L'inspecteur Bernard Blier ne se rappelle pas avoir "participé consciemment" à l'incendie de la grange du Petit Québec libre au mois de mai 1972.

En page B 7



MESSÉ D'ACTION DE GRÂCE — La cathédrale de Chicoutimi était remplie à pleine capacité, hier soir, à l'occasion de la messe d'Action de grâce conclébrée et présidée par l'archevêque de Québec, le cardinal Maurice Roy, dans le cadre du centenaire du diocèse de Chicoutimi.

Détails en page A 3 (Photo Léonard Arseneau)

Chômeurs au pays

Selon les récentes données de Statistique Canada, le taux réel du chômage au mois d'août s'est élevé à 7,7 % contre 8% le mois précédent. Ce mois-ci encore les femmes et les jeunes ont été les plus durement frappés par le chômage.

En page B 11

Affrontements au Nicaragua

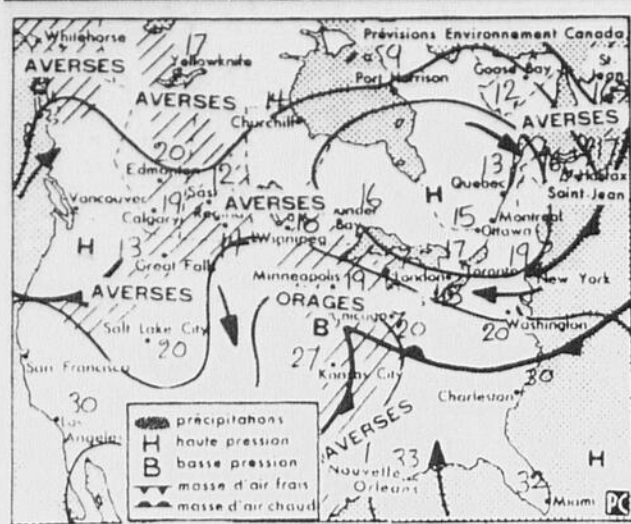
La garde nationale du Nicaragua a rencontré jusqu'à présent une forte opposition face aux guérilleros du Front sandiniste de libération nationale et les affrontements auraient fait des centaines de morts.

En page B 15

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	C 4
— Annonces classées	B 14
— Bandes dessinées	B 12
— Bridge	B 12
— Cinéma	C 4
— Décès	B 15
— Finance	B 10
— Famille	C 1
— Horoscope	B 12
— Mots croisés	B 12
— Mot mystère	B 12
— Patron	B 14
— Sports	B 1
— Télévision	C 4

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions météorologiques du Québec.
Abitibi: ensoleillé. Maximum, 10. Jeudi: ensoleillé.
Pontiac-Témiscamingue et Laurentides: ensoleillé. Maximum, 11 à 14. Jeudi: ensoleillé.
Outaouais, Montréal, Cantons de l'Est, Québec et Trois-Rivières: ensoleillé. Maximum, 15 à 18. Jeudi: ensoleillé.
Saguenay-Lac-Saint-Jean: ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés. Maximum, 11. Jeudi: ensoleillé.
Baie-Comeau, Rimouski et Gaspésie: passages nuageux. Maximum, 10. Jeudi: ensoleillé.
Sept-Îles: ciel variable et vents modérés. Maximum, 10. Jeudi: ensoleillé.
Nouveau-Brunswick: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum, 16. Jeudi: ensoleillé et frais.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature.

	Min.	Max.
Vancouver	8	18
Victoria	10	8
Edmonton	7	8
Calgary	5	11
Regina	6	10
Winnipeg	8	10
Churchill	-3	10
Toronto	14	17
Kingston	10	16
Ottawa	9	16
Montréal	10	17
Québec	3	16
Fredericton	12	18
Saint-Jean, N.-B.	12	17
Moncton	11	17
Halifax	13	18
Charlottetown	11	16
Saint-Jean, T.-N.	7	16
New York	22	29
Washington	24	32
Tampa	24	32
Miami	24	32
Orlando	22	34
Los Angeles	18	25
San Francisco	14	28
Acapulco	24	32
Barbades	27	31
Bermudes	24	27
La Havane	25	32
Kingston, Jamaïque	26	33
Montego Bay	23	31
Mexico	10	25

MAREES

SEPT-ÎLES — La marée sera basse à 5h40 (2m.0cm) et haute à 10h20 (6m.7cm). Elle sera à nouveau basse à 17h20 (2m.1cm) et haute à 24h00 (9m.1cm).
PORT-ALFRED — La marée sera basse à 6h30 (3m.6cm) et haute à 12h30 (13m.0cm). Elle sera à nouveau basse à 18h45 (3m.8cm) et haute à 24h55 (16m.6cm).
CHICOUTIMI — La marée sera basse à 7h50 (2m.9cm) et haute à 12h50 (12m.5cm). Elle sera à nouveau basse à 19h45 (2m.9cm).

Pour la région métropolitaine

Triste record de chômage

CHICOUTIMI — Selon Statistique Canada, les agglomérations de Chicoutimi et Jonquière ont pris la tête du peloton en août au chapitre du chômage.

En effet, avec un taux de chômage de 17,6 pour cent la région métropolitaine de Chicoutimi et Jonquière dispose du plus haut taux de chômage de toutes les régions métropolitaines du Canada.

Les villes de Sudbury en Ontario et de Saint-John au Nouveau-Brunswick suivent avec un pourcentage beaucoup moins élevé de 13,6 et 13,1 pour cent.

Les statistiques révèlent cependant une légère baisse du taux de chômage en août comparativement à juillet 1978, baisse de 0,3 pour cent. Cependant, comparativement à août

1977, le chômage a augmenté de un pour cent, toujours pour les agglomérations Chicoutimi et Jonquière.

Dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean, le chômage a toutefois subi une baisse notable, passant de 16,3 pour cent en juillet à 14,3 pour cent en août 1978. On aurait donc retrouvé 17,000 chômeurs dans la région au cours du mois dernier, comparative-

Retrouvé pendu

NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE — Un homme a été trouvé pendu, tôt hier matin, dans une résidence d'été de Notre-Dame-du-Rosaire. C'est la Sûreté du Québec, poste de Saint-Ambroise qui mena hier l'enquête en rapport avec cette affaire.

Il s'agit d'un citoyen d'Alma âgé de 57 ans, qui avait quitté son domicile vers onze heures, lundi pour se rendre au chalet de son fils, situé au lac Rémi, à Notre-Dame-du-Rosaire. En fin de soirée, celui-ci s'inquiétait de l'absence prolongée de son père, et se rendait lui aussi à la résidence d'été.

C'est là qu'il constatait que les portes de la petite demeure étaient verrouillées et que les fenêtres étaient obstruées. Il alertait alors le constable de la municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire et les deux hommes, vers 1h30, hier faisaient la macabre découverte après avoir forcé l'entrée.

Le malheureux quinquagénaire se trouvait depuis quelque temps, semble-t-il, dans un état dépressif, et l'enquête policière devrait pouvoir déterminer avec certitude qu'il s'agit là d'un suicide.

Son hydravion chavire

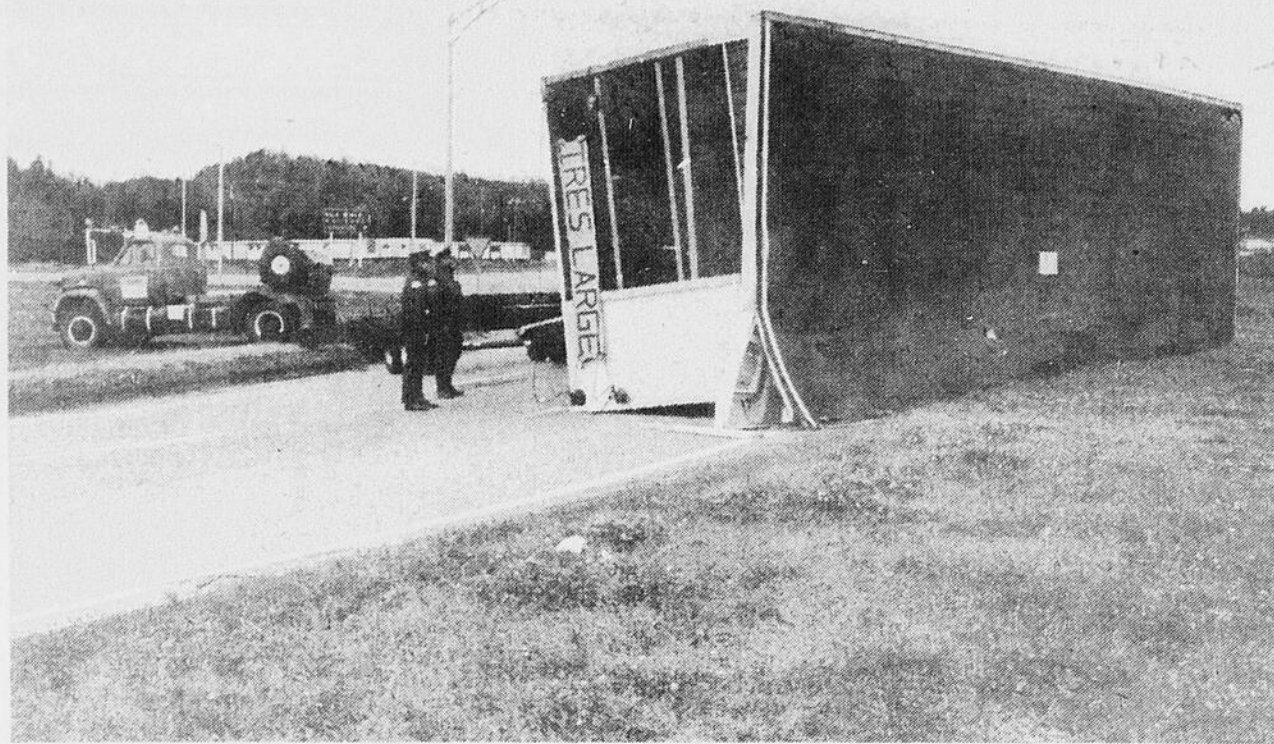
SAINT-FELICIEN — Les policiers de la sûreté municipale de Saint-Félicien ont dû repêcher, hier, un aviateur dont l'appareil s'était retourné dans les eaux de la rivière Ashuapmouchouan.

L'accident est survenu vers 15 heures, hier, et le pilote, M. Raymond Thèberge, 28 ans, de Saint-Félicien, n'a heureusement pas été blessé, n'ayant subi qu'une désagréable baignade dans les eaux glacées de la rivière...

M. Thèberge était aux commandes d'un hydravion Cessna 185, propriété de M. Clermont Saint-Gelais, également de Saint-Félicien, il était seul à bord.

L'appareil a été soulevé par les forts vents qui régnaient hier, au moment où il avançait assez lentement; il a tout doucement été retourné, le pilote devant s'extraire de la cabine pour s'agripper aux flotteurs en attendant du secours.

Les policiers n'ont eu qu'à cueillir le pilote transi; aucune évaluation des dommages causés à l'appareil n'avait été faite en fin de journée, hier.



OBSTACLE — Cette maison mobile qui allait son petit bonhomme de chemin derrière une remorque, s'est retrouvée dans cette fâcheuse position, hier après-midi, au rond-point de Chicoutimi. L'accident n'a heureusement fait aucun blessé, mais la circulation en a été passablement perturbée, pendant un certain temps, dans ce secteur.

Chômage

Johnson se montre optimiste

MAGOG (PC) — Selon le ministre québécois du Travail et de la Main-d'œuvre, M. Pierre-Marc Johnson, plusieurs indices économiques démontrent une reprise de l'économie au Québec, aussi prévoit-il par conséquent que le taux de chômage devrait s'améliorer.

C'est en soulignant que le taux de chômage au Québec avait déjà été supérieur à 11 pour cent que le ministre Johnson a commenté hier les plus récentes statistiques sur le chômage rendues publiques mardi matin.

M. Johnson était de passage à Magog alors qu'il amorçait une tournée du comté d'Orford par une rencontre avec la presse locale et régionale. Dans le cadre de cette tournée d'une journée, le ministre a rencontré tour à tour les travailleurs et la direction de l'usine de la compagnie Dominion Textile, principal employeur de l'endroit, et d'Art Ceram, avant de se rendre aux hôtels de ville de Magog puis de Rock Forest, en après-midi. Après un souper à Magog, avec les militants péquistes du comté d'Orford, le ministre s'est rendu à l'hôtel de ville du Canton de Magog où il a discuté avec les autorités municipales ainsi qu'avec la direction de la Commis-

sion d'agrandissement du parc Orford. A l'occasion de sa visite dans ce comté, M. Johnson a confié qu'il avait examiné plus attentivement trois dossiers, dont deux plus localement, soit la reprise amorcée dans l'industrie du textile depuis deux ans et le projet d'agrandissement et d'aménagement du parc Orford et celui du chômage.

Dans le secteur du textile, M. Johnson a refusé de dire si le gouvernement envisageait d'adopter de nouvelles mesures et de quelle nature elles seraient pour prendre la relève de l'abolition de la taxe de vente sur le vêtement, mesure qui doit s'achever au printemps prochain. Il a répondu que c'est au moment du prochain discours du budget qu'on en saurait davantage.

M. Johnson a toutefois expliqué qu'avec la reprise qui s'est amorcée dans le secteur grâce à cette mesure, les entreprises de textiles se sont consolidées et qu'elles seront maintenant éligibles aux programmes d'expansion du gouvernement. De cette façon le gouvernement provincial n'aurait pas à adopter de nouvelles mesures de relance pour cette industrie.

Timide reprise du dollar canadien

MONTREAL (PC) — Le mouvement de baisse du dollar canadien qui durait depuis cinq jours dans les marchés monétaires internationaux a été renversé, mardi, alors que la devise affichait un léger gain.

Après être tombé lundi à moins de 86 cents pour la première fois depuis 1933, notre dollar a monté de 7-100 et a clôturé à 86,01 cents dans le marché interbanques.

Selon les cambistes, la demande n'était pas aussi forte que durant les séances précédentes et des encaissements de bénéfices ont contribué à faire monter légèrement le dollar à la

fin de la journée. Ces messieurs spéculaient sur la stabilisation de notre devise autour de 86 cents durant les prochaines semaines.

Le dollar canadien, qui avait terminé à 85,94 cents lundi, a perdu près de un cent en deux semaines. Il y a un mois, il valait 87,73 cents vis-à-vis du dollar des Etats-Unis. Le record bas absolu remonte à avril 1933: 82,47 cents.

Ainsi que l'expliquaient les cambistes l'annonce, lundi soir, d'une hausse du taux d'intérêt de la Banque centrale sur les prêts aux banques de dépôts, a eu peu d'effet sur le dollar, mardi.

Le relèvement de un pour cent qui porte le taux actuel à 9,5 pour cent a été fait dans le dessein de défendre la valeur de notre monnaie face aux autres devises.



CENTRE DES CONGRES — Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau et le premier ministre du Québec M. René Lévesque, examinent la maquette représentant le futur centre des congrès de Montréal. C'est l'architecte Victor Prus, au centre, qui s'est vu confier la réalisation de ce complexe qui sera érigé au coût de \$40 millions. Les travaux doivent débuter d'ici une quinzaine de mois. (Téléphoto PC)

RETROUVE

Paul Robitaille, grand maître-vendeur vous offre ses 25 années d'expérience pour vous conseiller dans l'achat d'une automobile neuve ou usagée. (Invitation spéciale à tous ses clients et amis).

543-0433, rés.
544-7333, bur.

Paul Robitaille

Paul Albert Chevrolet Oldsmobile Ltd.

230, rang St-Pierre, Ville de La Baie

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par

LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE
316, avenue Labrecque, Chicoutimi, P.Q.
Tel. 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur: Jean-Guy FAUCHER

Président directeur général: Gaston VACHON

Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY

Redacteur en chef-éditorialiste: Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information: Bertrand GENEST

Chief des nouvelles: Claude COTE

Alma et les environs: 662-7829
St-Félicien et les environs LIMITEE: 679-3832
Sans frais interurbains: Abonnement et Service à domicile: 545-4664
Petites annonces classées: 545-4895

chef de pupitre: Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes: Paul BERGERON

Directeur de la publicité: Jean TREMBLAY

Directeur mise en marche à la circulation: Jean BELAND

Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE

La QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Press Associated Press et Reuter et de CONPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Depôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec
Courrier de la Deuxième classe (no 3213)

LE QUOTIDIEN

TARIF D'ABONNEMENT

LIVRAISON PAR PORTEUR \$125 par semaine

Dans les dépôts \$0 25 la copie

PAR LA POSTE Saguenay: 3 mois \$16 00, 6 mois \$31 25, 1 an \$62 50

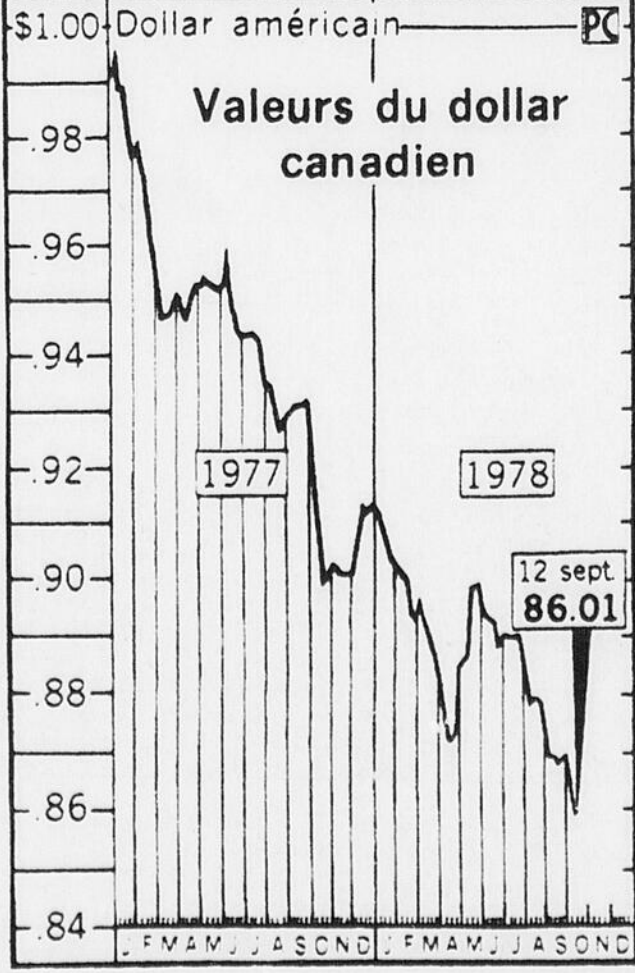
Lac-St-Jean — Côte-Nord: 6 mois \$37 00, 1 an \$70 00

Autres régions au Canada: 6 mois \$60 00, 1 an \$115 00

Pays étrangers: 6 mois \$80 00, 1 an \$150 00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire No d'enregistrement 3213

Depôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec

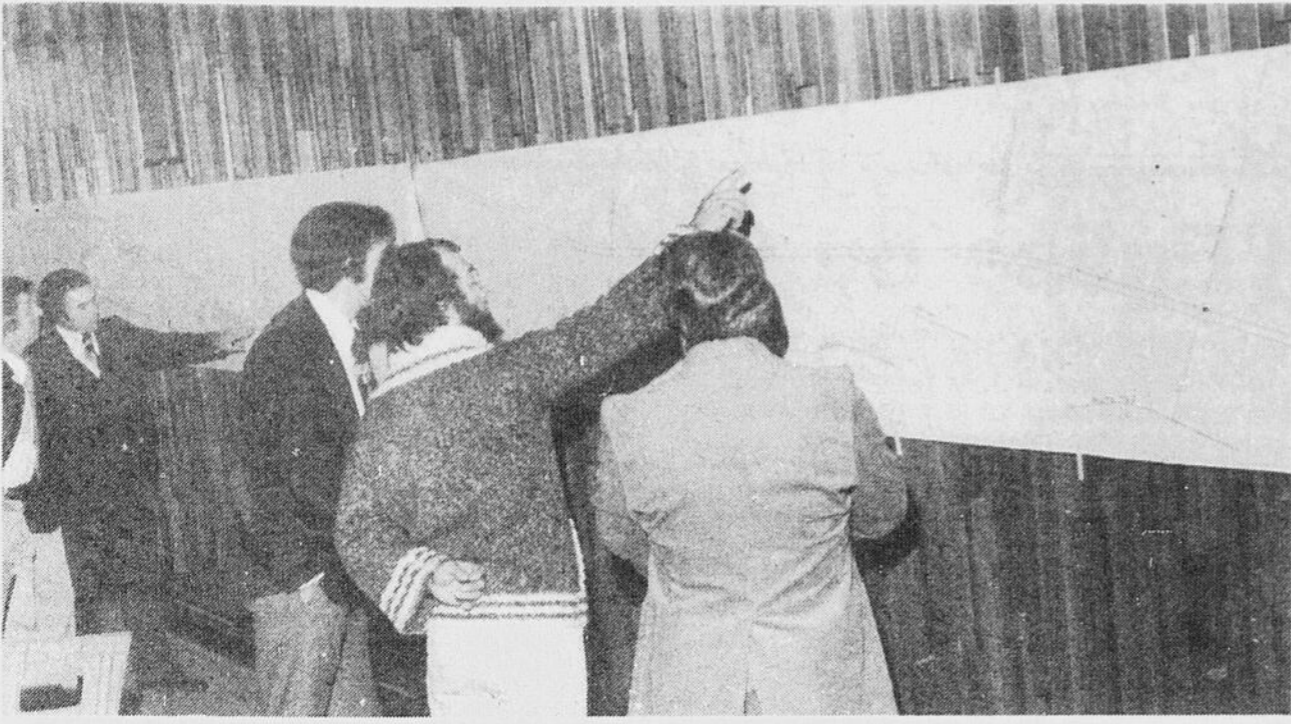


C'est aussi l'avis de M. William Mulholland, président de la Banque de Montréal, qui confiait dans un entretien: "Nombreux sont ceux qui attendaient une révision du taux avant cela. C'est plutôt décevant."

Constipation? Connais pas. Les petites pilules Carter sont faciles à prendre et à emporter.

Elles aident à rétablir le fonctionnement normal de la digestion, en soulageant rapidement les malaises causés par une constipation temporaire. Elles agissent aussi en douceur et sont économiques.

Petites pilules Carter



AUTOROUTE 70 — La firme d'ingénieurs chargée de la réalisation de l'étude environnementale du tronçon Jonquière-La Baie de l'autoroute 70 en a dévoilé les grandes lignes hier soir, devant les représentants des municipalités et corps publics du secteur intéressé.

Travaux et longueur des délais

Second tronçon de l'autoroute 70

par Claude Fortin

CHICOUTIMI — Il n'est pas vraisemblable de croire qu'on entreprendra la réalisation du tronçon Jonquière-La Baie de l'autoroute 70 avant trois ans, et cette hypothèse paraît relativement optimiste.

Le chef du service de circulation au ministère québécois des Transports, M. Jean-Luc Simard, a apporté une précision en ce sens hier soir, alors qu'il présidait à la présentation du tracé et de l'étude environnementale du second tronçon de l'autoroute 70, devant les représentants des municipalités et corps publics du secteur intéressé.

M. Simard a laissé entendre à ses auditeurs que la rapidité avec laquelle ils accepteraient le tracé, tel que proposé ou avec des modifications, serait un facteur déterminant de la longueur des délais à compter avant le début des travaux.

Au mieux, a-t-il dit, si toutes les parties concernées acceptaient dès maintenant le tracé proposé, il faudrait compter un certain temps, peut-être deux mois, avant l'émission du certificat des Services de protection de l'environnement, environ deux ans pour l'exécution des plans et devis et une année pour compléter la procédure d'expropriation.

Ces délais, a cependant indiqué M. Simard, ne concernant que la route elle-même, et si on acceptait d'ici peu le tracé proposé on entreprendrait vers le printemps 1979 la réalisation des ponts, viaducs et échangeurs.

Le tracé du tronçon de l'autoroute 70 que propose la firme d'ingénieurs Tremblay, Rinfret s'étend sur une lon-

gueur de 17 milles. Le premier tronçon, celui de Saint-Bruno-Jonquière, a 19 milles.

On a effectué l'étude environnementale sur une largeur de 1,5 mille de chaque côté du tracé, dont on a établi l'emprise à 330 pieds.

Quant au coût du tronçon, on l'estime à environ \$45 millions, soit approximativement \$2,5 millions au mille.

Les ingénieurs qui ont réalisé l'étude environnementale ont retenu onze paramètres significatifs, ou susceptibles d'influer sur l'établissement du tracé définitif. Ceux-ci touchent divers aspects du milieu physique du secteur considéré, l'écologie et la qualité de la vie, de même que l'aménagement du territoire.

Les auteurs de l'étude ont prévu neuf échangeurs, le long du tracé. Suivant la proposition formulée, ceux-ci seront situés sur Saint-Hubert, Panet, rang Sainte-Anne, route 170, boulevard Saint-Paul, boulevard Taibot, rang Sainte-Famille, rang Saint-Louis et route 170 à La Baie.

La réunion d'hier soir a aussi permis d'apprendre qu'il n'était plus question de construire une piste cyclable le long de la future route 70. Il semble que le groupe promoteur du projet étudie présentement une formule de rechange qui consisterait à regrouper les réseaux de pistes cyclables de chacune des villes concernées.

Les organisateurs de la réunion se sont excusés d'avoir commis "l'erreur" d'avoir oublié d'y inviter les représentants du Conseil métropolitain. "L'erreur" prend toute sa signification dans le fait que le Conseil métropolitain est l'organisme désigné pour être le maître d'oeuvre du schéma d'aménagement dans le Haut-Saguenay. Poli sans être exagérément protocolaire, l'organisme avait quand même délégué un représentant.

La Cie Alcan au CRD

Aucun dragage depuis l'automne 1977

JONQUIÈRE — La compagnie Alcan a immédiatement réagi hier à la requête du Conseil régional de développement en émettant un communiqué qui précise que la société d'électrolyse et de chimie "n'effectue plus de dragage depuis l'automne 1977, mais utilise plutôt une autre technique de réfection et de protection des rives du lac Saint-Jean".

Dans le communiqué, le directeur du Service immobilier, M. René Prévost, fait savoir que de 1967 à 1977, époque où on se livrait au dragage, Alcan avait obtenu les permis gouvernementaux nécessaires.

La réaction de la compagnie fait suite à une requête du Conseil régional de l'environnement qui, il y a quelques jours, demandait au ministre délégué à l'Environnement une ordonnance d'arrêt des travaux en attendant une étude pour en déterminer l'impact éventuel sur l'environnement.

Or, indique la compagnie, le dragage n'ayant pas apporté les résultats escomptés, en raison de la trop grande finesse du sable, on s'est tourné vers une autre forme de protection des rives qui nécessite, cette année des déboursés de \$500,000.

Etude

D'autre part, la compagnie souligne qu'en 1975 a été

entreprise une étude des effets du dragage sur la vie aquatique au lac Saint-Jean, étude menée à la demande d'Alcan par des biologistes de l'Université du Québec à Chicoutimi.

Des copies des rapports préliminaires de l'étude, qui doit se terminer cette année, ont été remises aux services de protection de l'environnement, indique-t-on.

"Une fois l'étude complétée, nous verrons à leur faire parvenir le rapport complet", conclut M. Prévost.

Méthode

La nouvelle méthode qu'emploie la compagnie pour la protection et la réfection des berges du lac Saint-Jean consiste en la pose du perré et du gravier.

En mai, d'ailleurs, la compagnie dans un communiqué, indiquait que plusieurs expériences avaient été réalisées avec succès à Saint-Henri-de-Taillon, Saint-Jérôme, Belle-Rivière, et Pointe-Bleue, avec le gravier.

Quant à la pose du perré (gravier et pierres), on indiquait à ce moment qu'elle ne pourra être réalisée qu'à certains endroits, après avoir utilisé cette méthode à Pointe-Chambord, Saint-Henri-de-Taillon et Desbiens.

Bref, au lieu de rejeter sur les berges du lac du sable fin dragué au large, la compagnie Alcan emploie un matériau moins vulnérable aux intempéries et à l'érosion, le gravier.

Club social Le Jouvenceau

De nombreuses activités spéciales lors de la campagne de financement

par Laurent Tremblay

DOLBEAU — "Faisons un beau geste aidons les jeunes" est le slogan de cette 3e campagne annuelle de financement du club social Le Jouvenceau qui se terminera à la mi-octobre.

Plusieurs activités spéciales dont un berce-ton géant sont au programme de cette cueillette de fonds nécessaires pour le maintien de ce club. Cette campagne se tiendra sous la présidence d'honneur de Mme Suzanne Beauchamp-Niquet, membre fondatrice du club et maire de Dolbeau.

Ce lancement officiel se déroulera dans le studio même de la télévision communautaire en présence de dirigeants d'organismes de Dolbeau et Mistassini et du comité de parents, M. Henri-Paul Auger, président du conseil d'administration et fondateur

de ce club devait également faire part de l'ouverture du local le 15 septembre et de cette nouvelle désignation de son organisme, soit: "Le CLUB SOCIAL LE JOUVENCEAU INC. DOLBEAU-MISTASSINI".

Soulignant que l'intégration des étudiants du sec. IV de Mistassini à la polyvalente Jean-Dolbeau avait permis à ces jeunes de participer aux activités, M. Auger a précisé que le club n'avait pas hésité à faire amender la charte en conséquence. "Le club s'engage, a-t-il dit, à ce qu'il n'y ait aucune discrimination entre les deux villes dans le choix de ses décisions, de sa programmation et dans la présentation de ses activités."

C'est à cette occasion que fut signé le protocole d'entente avec Dolbeau TV Service Inc. permettant au club Le Jouvenceau de faire la programmation et la dif-

fusion des émissions qui seront transmises au canal 2 à partir du 17 septembre. En plus de promouvoir chez ses membres une formation sociale des plus éducatives, le club veut répondre aux besoins de la population en favorisant des émissions d'information, à caractère social, culturel et éducatif. "Nous continuerons, a souligné le président, de desservir les conseils de ville et nous entendons faire bénéficier tous les organismes de Dolbeau et Mistassini des avantages dont bénéficiera le club Jouvenceau en ce qui a trait à la présentation des émissions."

Priorités

Les priorités qu'entend poursuivre le club cette année sont: intégration des jeunes des deux villes; intensifier la lutte pour la prévention contre l'alcoolisme et les drogues; faire reconna-

tre le club comme étant de confessionnalité catholique tout en respectant les jeunes de toute autre religion; accentuation du programme d'activités pastorales dans le but de mettre un accent sur les valeurs chrétiennes; mise sur pied des ateliers et de cliniques; présenter une charte permanente et former un comité ad hoc pour étudier la relocalisation du local.

Après avoir indiqué que le conseil exécutif voulait atteindre quelque 200 membres actifs et porter le nombre de membres honoraires de 350 à 500, M. Henri-Paul Auger a fait part que l'abbé Pamphile Larouche conseiller en éducation chrétienne à la Régionale Louis-Hémon était l'aviséur moral du club alors que M. Pierre Boisclair, professeur de catéchèse à la polyvalente Jean-Dolbeau serait l'animateur en pastorale.



Sermon de Mgr Marius Paré

Messe d'Action de grâce

Une manifestation grandiose dans le cadre du centenaire du diocèse

CHICOUTIMI — La cathédrale de Chicoutimi, sous le feu des projecteurs de la Société Radio-Canada, était remplie à pleine capacité hier soir à l'occasion de la messe d'Action de grâce célébrée dans le cadre du centenaire du diocèse de Chicoutimi.

Une messe concélébrée et présidée par l'archevêque de Québec, le cardinal Maurice Roy, où on n'avait rien ménagé pour faire de cette cérémonie une manifestation grandiose.

Les fidèles sont venus par centaines de tous les coins du diocèse. D'ailleurs, avant l'eucharistie chaque zone pastorale par l'entremise d'un représentant est venue porter devant l'autel une offrande à Dieu.

A travers ces signes, la délégation a voulu offrir au Seigneur le labour des hommes qui pendant 100 ans ont fait fructifier la création dans le domaine de la forêt, de l'agriculture, de l'industrie, des ressources

hydrauliques, du bleu et des services.

Lors de la cérémonie on a même eu droit à des psaumes latins ce qui donnait un cachet particulier à la célébration. Pas moins de 75 prêtres accompagnaient les évêques en avant de la balustrade.

Au cours de son homélie, le cardinal Maurice Roy a vanté les mérites de tous les défricheurs de cette région qu'est le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Citant des passages de l'évangile, l'archevêque de Québec a incité les fidèles à suivre la voie du Christ car elle les mènera toujours vers le calme et la prospérité.

Cette messe concélébrée par tous les évêques du Québec à l'occasion de leur passage dans la région pour la réunion de l'assemblée des évêques du Québec sera retransmise en différé par le réseau Radio-Canada dans le cadre de l'émission "Le Jour du Seigneur" du 17 septembre 1978.

AU PALAIS DE JUSTICE

Quelques précisions sur l'émeute d'octobre 1976

CHICOUTIMI — Une douzaine de policiers de la Sûreté du Québec ont défilé hier, à la barre des témoins, dans le cadre de l'enquête préliminaire des sept employés de l'Alcan accusés d'avoir participé à une émeute, le 14 octobre 1976.

Les accusés étaient originellement au nombre de huit, mais l'un d'entre eux est décédé depuis qu'a été amorcé le processus judiciaire en ce qui concerne cette affaire vieille de près de deux ans.

A peu de choses près, ils ont été renvoyés à leur procès, fixé au premier décembre, sous les accusations telles que portées, c'est-à-dire, pour tous, celle d'avoir participé à une émeute, accompagnée, pour trois d'entre eux, de celle d'avoir causé des dommages, en l'occurrence, aux camionnettes de la Sûreté du Québec; enfin, trois autres sont accusés en outre de voies de fait.

Cette enquête, qui a accaparé la majorité des audiences de la Cour des sessions de la paix, hier, a été le théâtre de scènes tragi-comiques alors que les agents de la SQ décrivaient les coups reçus lors de cette mémorable manifestation, devant les sept individus qui, l'un après l'autre, étaient identifiés par les témoins.

On se souvient que ce jour-là, quelque 1,500 grévistes avaient commencé par défilier devant les installations de l'Alcan, où étaient alignés les agents de différentes unités d'urgence de la Sûreté du Québec.

A un certain moment, un groupe de manifestants se dirigeait vers les deux camionnettes de la force policière et les renversaient, non sans échanger des coups avec les policiers.

Ceux-ci, hier, affirmaient avoir reçu des coups, des bouteilles de bière, des briques ("Moins que d'habitude", précisait honnêtement un policier...), sans parler des coups de "deux par quatre" et autres finesses du même acabit...

Bref, comme on s'en souvient sans doute, l'affrontement avait été particulièrement dur dans les deux camps.

Il se ravise

Après que le juge Lucien Tremblay l'eût envoyé réfléchir derrière les barreaux pour une brève période d'une ou deux heures, un jeune militaire de Jonquière s'est ravisé et s'est empressé de retirer, en après-midi, le plaidoyer de culpabilité qu'il avait enregistré en matinée.

Le jeune homme de 18 ans était accusé de vol par effraction dans une maison de chambres du secteur Arvida, vol commis dans la nuit du 13 au 14 mai alors que l'accusé était en compagnie de son frère de 21 ans et d'une adolescente.

Vierge de tout antécédent judiciaire, l'accusé avait d'abord plaidé coupable, mais se ravisa après avoir consulté un homme de loi qui, très certainement, devait l'informer de la gravité de cette offense.

Quoi qu'il en soit, l'enquête préliminaire était fixée au premier décembre.

Quant à son frère de 21 ans, il doit subir demain son enquête sur mise en liberté puisqu'il est présentement détenu; pour sa part, il avait déjà eu certains démêlés avec la justice.



Michel Tremblay,
C. d'Ass. Ass.

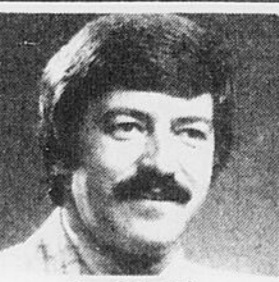
ASSURANCES GÉNÉRALES

678, Des Saguenéens, Chicoutimi
Tél.: 549-9983

gagnon et monette

avocats

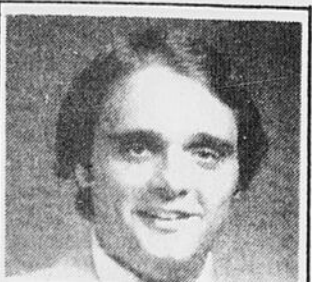
marc gagnon avocat
1 place du royaume
chicoutimi
97h 5n6
545 1888



Dr. Gérald Gaudreault

Agé de 33 ans, originaire d'Alma, marié à Françoise Fortin, d'Alma, et père de 3 enfants.

1. Gradué de l'École Champagnat d'Alma en 1965.
2. Gradué de l'Université du Québec à Chicoutimi en 1970.
3. Enseignant en éducation physique pendant 4 ans dans les endroits suivants: Alma, St-Bruno, St-Gédéon, Métabetchouan.
4. Fondateur de l'Association régionale de plongeon, ainsi que du club de plongeon Le Dauphin.
5. Ouvreur au sein de la Fédération de Plongeon pendant 3 ans à titre de directeur et premier vice-président.
6. Sélectionné pour être juge aux Jeux du Canada à Vancouver en 1973.
7. Excellent sportif spécialement au hockey et un bon nombre d'autres disciplines.
8. A gradué le 3 août 1978 à Logan College of Chiropractic de St-Louis, un des collèges les mieux connus aux États-Unis, avec un Doctorat en Chiropratique.
9. Spécialiste de l'ajustement crânien, traitement pour les enfants, les maladies digestives.
10. A participé à 37 séminaires pour être à l'affût des nouvelles découvertes chiropratiques.



Dr. Jacques Tremblay

Agé de 25 ans, originaire de Montréal et célibataire.

1. Gradué du Collège de l'Assomption.
2. Sportif actif ayant évolué pour un bon nombre d'équipes de hockey et de baseball à Montréal.
3. Évoluant présentement pour une équipe semi-professionnelle de baseball à St-Louis au Missouri, U.S.A.
4. Dr. Tremblay est également pilote licencié.
5. Membre de l'American Chiropractic Association.
6. Formation chiropratique incluant une spécialité en radiologie, ajustement crânien, allergies et diététique.
7. A gradué le 3 août 1978 à Logan College of Chiropractic de St-Louis, un des collèges les mieux connus aux États-Unis, avec un Doctorat en Chiropratique.
8. A participé à plusieurs séminaires pour être à l'affût des nouvelles découvertes chiropratiques.

N.B.: Les docteurs Gaudreault et Tremblay ont également un entraînement spécial sur l'acupuncture, l'ajustement des extrémités et les blessures sportives.

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Le diocèse centenaire reçoit l'Eglise du Québec

En 1976, le conseil des ministres sous la direction de Robert Bourassa innovait en tenant sa séance régulière à Roberval. Aujourd'hui, c'est l'autorité religieuse qui déserte à son tour les capitales pour tenir ses délibérations dans une région périphérique, en l'occurrence la nôtre.

Chicoutimi, ville épiscopale, est en effet honorée, cette semaine, par la visite des membres de l'assemblée des évêques du Québec. En acceptant l'invitation de Mgr Marius Paré, le cardinal Maurice Roy, primat de l'Eglise canadienne, et ses 31 collègues ont voulu participer à la célébration du centenaire de Chicoutimi.

L'évêque du diocèse et son auxiliaire Mgr Roch Pedneault reçoivent l'autorité religieuse du Québec dans un diocèse où la vie pastorale demeure très intense même si, comme le reconnaissait Mgr Paré dans son message anniversaire de mai dernier, il subit "l'influence de la mentalité générale: nous nous interrogeons sur tout, nous attendons des développements nouveaux, avec le résultat que nous sommes hésitants devant les tâches à entreprendre surtout si elles exigent beaucoup ou devant une vie authentique, profonde et sérieuse à promouvoir avec le Christ".

Mgr Paré n'a pas craint d'affronter les remous que les moeurs contemporaines provoquent dans la mentalité religieuse. Il a même causé un précédent en procédant, par le truchement de la Commission diocésaine de recherche pastorale (que présida Mgr Pedneault), à une grande ronde de consultations suivie d'une intense période de réflexion. La commission mit deux ans à compléter ses travaux et à soumettre son rapport intitulé: "Mission et coresponsabilité".

Après avoir entendu 500 mémoires présentés par plus de 5.000 personnes, la commission préconisa deux grandes orientations que l'évêque fit siennes: "Une Eglise dans le monde en état de service" et "Une Eglise communautairement responsable". S'inspirant de la "Constitution pastorale sur l'Eglise dans le monde de ce temps", rédigée par Vatican II, la commission a indiqué l'obligation à l'Eglise d'ici de "retrouver sa raison d'être".

La compétence qui lui est propre l'oblige à être présente dans tous les efforts des gens d'ici pour l'amélioration du climat social et des conditions de vie". Dans la deuxième orientation qu'elle a préconisée, celle d'une Eglise "communautairement responsable", elle a invité tous les chrétiens à ne faire "qu'un seul coeur,

qu'un seul esprit, qu'un seul corps pour travailler à l'édification d'un homme nouveau et d'une cité nouvelle".

Quant à l'organisation physique de l'Eglise diocésaine, elle semble retrouver sa vitalité après des années de perturbations. Une 95e paroisse est même née en cette année centenaire, celle de Notre-Dame-du-Royaume, dans l'est de Chicoutimi. La vie paroissiale prit naissance le 31 août 1857 à Saint-Alphonse de Bagotville (La Baie).

C'est au Saguenay-Lac-Saint-Jean, un peu avant la Révolution tranquille, qu'une nouvelle architecture religieuse prit forme, et dans le berceau même du diocèse, La Baie, avec l'érection de l'église Saint-Marc de Bagotville.

Malgré le refroidissement de la pratique religieuse, la situation financière du diocèse est excellente. Plus des deux tiers des paroisses, (61 plus exactement), sont libérées de toute dette. Quant aux autres, leur fardeau financier s'est allégé d'un million et demi de dollars au cours des trois dernières années, grâce à l'initiative de paroissiens qui remboursent les engagements à long terme par des prêts sans intérêt aux fabriques.

Comme dans l'ensemble de l'Eglise catholique romaine, la relève

sacerdotale demeure préoccupante. L'autorité religieuse perçoit cependant dans le renouveau qui se manifeste l'oeuvre de saint Esprit. Après avoir atteint le creux de la vague, on voit poindre une nouvelle floraison de vocations religieuses. Depuis 1975 cependant, on n'a procédé qu'à quatre ordinations sacerdotales. La dernière s'est déroulée, la semaine dernière. L'an dernier, il n'y en eut aucune, tout comme en 1972. Mais on dénombre présentement 17 candidats à la prêtrise, soit deux finissants, huit étudiants de premier cycle et sept stagiaires.

Voilà l'oeuvre après un siècle. Confiant, Mgr Paré commentait au jour de la célébration: "... Tant que nous tiendrons au Credo et au Notre-Père au-delà des discussions, des concessions à la vie facile et à la mode, des appels à gauche, à droite ou en avant, nous serons dans la bonne voie et nous arriverons".

Bertrand TREMBLAY

PAROLE AUX LECTEURS

Pour empêcher le morcellement du pays

Aucun chef politique ne devrait avoir le droit de tenir un référendum qui peut mettre en danger l'intégrité territoriale du Canada.

Quand francophones et anglophones ont un toutes les parties du pays au sein de la confédération il y a cent ans et plus, ils ont signé un contrat le rendant effectif à perpétuité. Par

conséquent, à perpétuité, ce contrat doit être respecté.

Certes, des changements doivent être effectués mais qu'ils soient faits à l'intérieur des cadres territoriaux du pays sans mettre en péril, je le répète, son intégrité territoriale. La séparation d'une partie de son territoire ne saurait être

mise en question ni par le pays en son entier ni par aucune de ses parties constituantes dans aucune élection ni dans aucune sorte de référendum. D'ailleurs cette attitude ne serait pas unique aux Canadiens: — La France tiendrait-elle en France un référendum, le tolérerait-il seulement en Bretagne pour sor-

tir la Bretagne de la France?

— L'Espagne tiendrait-elle en Espagne un référendum, le tolérerait-elle seulement dans la région Basque pour la sortir de l'Espagne?

— L'Angleterre tiendrait-elle en Angleterre un référendum, le tolérerait-elle dans la région de Galles ou une autre pour sortir l'une de ces régions de l'Angleterre?

— La Russie tiendrait-elle en Russie un référendum, le tolérerait-elle seulement dans un état de sa république socialiste pour le sortir de la Russie?

— Les Etats-Unis tiendrait-il aux Etats-Unis un référendum, le tolérerait-il seulement en Californie, au Texas ou en Floride pour sortir l'un de ses états des Etats-Unis? Qui n'a pas en mémoire les dizaines de milliers de morts pour empêcher les états du Sud de se séparer du Nord?

Même au sacrifice de leur vie, les Canadiens s'opposeraient à des envahisseurs qui voudraient diviser notre pays, en accaparant une partie. Ceux qui, à l'intérieur du pays, veulent le diviser sont également des ennemis du Canada et le pays doit les en empêcher.

comment importer avec une monnaie qui ne vaudra rien ou presque rien? Le déficit de notre balance commerciale serait le plus désastreux que l'on puisse imaginer. C'eserait la faillite à brève échéance. Ou bien, il faudra réduire le SALAIRE MINIMUM à \$0,50 l'heure, et faire travailler "au fouet" les centaines de milliers d'individus qui préfèrent les prestations d'assurance-chômage à n'importe quel salaire. Ce dernier point serait excellent.

3) Et vous terminez en affirmant sans broncher que le Québec aura son armée. Fantastique! Elle sera faite, je suppose, non pas de soldats de plomb, mais de soldats d'amiante. C'est très rassurant. Et quel sera le budget de l'armée? Donnez-nous donc une idée approximative.

En tout cas, cher Docteur et autres ministres péquistes, VOUS NE NOUS AU-REZ PAS. Je puis vous dire que, le jour du référendum, des centaines de citoyens de la province de Québec partiront avec armes et bagages et iront surveiller, hors des frontières du Québec, les résultats du référendum. Si ces résultats sont nettement négatifs, tous reviennent le lendemain. Mais, si vous emportiez le référendum, ces centaines, sinon ces milliers de citoyens s'installeraient à demeure soit en Ontario, soit aux Etats-Unis, heureux d'avoir franchi la frontière avant que vous ne la fermiez pour retenir ici toute la main-d'oeuvre, dont vous aurez absolument besoin pour gonfler votre caisse de l'IMPOT, etc. Par la suite, des milliers d'autres tenteront de partir par tous les moyens, au risque même de leur vie, comme ceux qui veulent franchir le mur de la honte de Berlin, afin de retrouver la LIBERTE que vous n'offrez pas.

R. Sauvé,
10417, St-Hubert,
Montréal.

Le 12 septembre.

Le jour est venu que le parlement canadien utilise son autorité supérieure aux provinces pour sauver le pays. La question de la survie du Canada doit être élevée à la politique. C'est un problème sacré trop grave pour en faire le jouet des libéraux, des conservateurs et des péquistes.

Un geste solennel doit être posé par le parlement canadien et ce, à l'unanimité comme dans les graves crises.

Que l'on vote immédiatement, appuyée par tous les partis, une loi rendant à jamais inconstitutionnel sur toute l'étendue du territoire canadien tout vote, tout référendum, mettant de façon quelconque la séparation de toute partie du Canada.

Jean Gagnon,
65, rue Piché,
Valin, Chicoutimi.
Tél.: 543-6449.

Le 12 septembre.

Le PQ prépare un désastre

Enfin! Le chat commence à sortir du sac et vous nous avez révélé la substance de la question référendaire: que le Québec perçoive lui-même, garde et administre lui-même tous les impôts.

1) Puis un programme aussi incroyable que naïf et irréaliste: le Québec aura monnaie commune avec Ottawa. Ce sera de la monnaie de papier. Quels sont les fonds qui garantiront la valeur du papier-monnaie?

Vous faites penser à ces peuples très pauvres qui, à la veille d'accéder à l'indépendance, disaient sans

broncher: "Si nous avons besoin d'argent, nous en IMPRIMERONS". Actuellement le dollar canadien vaut 0,85 par rapport au dollar américain. Le dollar QUEBÉCOIS vaudra environ 0,12. Merveilleux!

2) Vous ajoutez: le Québec gerera lui-même ses exportations et ses importations. Mais que va-t-il donc pouvoir exporter? A supposer que les produits soient de qualité (ce qui est plus que douteux), ils seront extrêmement dispendieux en raison du SALAIRE MINIMUM plus élevé que partout ailleurs. Il sera IMPOSSIBLE d'exporter. Et

comment importer avec une monnaie qui ne vaudra rien ou presque rien? Le déficit de notre balance commerciale serait le plus désastreux que l'on puisse imaginer. C'eserait la faillite à brève échéance. Ou bien, il faudra réduire le SALAIRE MINIMUM à \$0,50 l'heure, et faire travailler "au fouet" les centaines de milliers d'individus qui préfèrent les prestations d'assurance-chômage à n'importe quel salaire. Ce dernier point serait excellent.

3) Et vous terminez en affirmant sans broncher que le Québec aura son armée. Fantastique! Elle sera faite, je suppose, non pas de soldats de plomb, mais de soldats d'amiante. C'est très rassurant. Et quel sera le budget de l'armée? Donnez-nous donc une idée approximative.

En tout cas, cher Docteur et autres ministres péquistes, VOUS NE NOUS AU-REZ PAS. Je puis vous dire que, le jour du référendum, des centaines de citoyens de la province de Québec partiront avec armes et bagages et iront surveiller, hors des frontières du Québec, les résultats du référendum. Si ces résultats sont nettement négatifs, tous reviennent le lendemain. Mais, si vous emportiez le référendum, ces centaines, sinon ces milliers de citoyens s'installeraient à demeure soit en Ontario, soit aux Etats-Unis, heureux d'avoir franchi la frontière avant que vous ne la fermiez pour retenir ici toute la main-d'oeuvre, dont vous aurez absolument besoin pour gonfler votre caisse de l'IMPOT, etc. Par la suite, des milliers d'autres tenteront de partir par tous les moyens, au risque même de leur vie, comme ceux qui veulent franchir le mur de la honte de Berlin, afin de retrouver la LIBERTE que vous n'offrez pas.

texte). Le parti ne fait aucune loi: M. Lévesque a très bien fait la distinction lors du congrès du parti. La loi 101, comme toute loi, est une loi du gouvernement et non du parti. L'auteur devrait être de cet avis, il me semble...

Irénée Bergeron
L'Ermitage Saint-Antoine,
Lac-Bouchette,
Comté de Roberval.

Distinction à faire

Monsieur, Je voudrais relever une ambiguïté dans l'article de M. Martin Goldfarb: "Les deux solitudes face à face (I)", paru dans le numéro du 9 de ce mois, en page 7 A. A propos de la loi 101, sous le titre "Une faille dans la muraille", l'auteur présente la loi sur la langue comme "la loi sur la langue officielle du Parti québécois (non souligné dans le

texte). Le parti ne fait aucune loi: M. Lévesque a très bien fait la distinction lors du congrès du parti. La loi 101, comme toute loi, est une loi du gouvernement et non du parti. L'auteur devrait être de cet avis, il me semble...

Irénée Bergeron
L'Ermitage Saint-Antoine,
Lac-Bouchette,
Comté de Roberval.

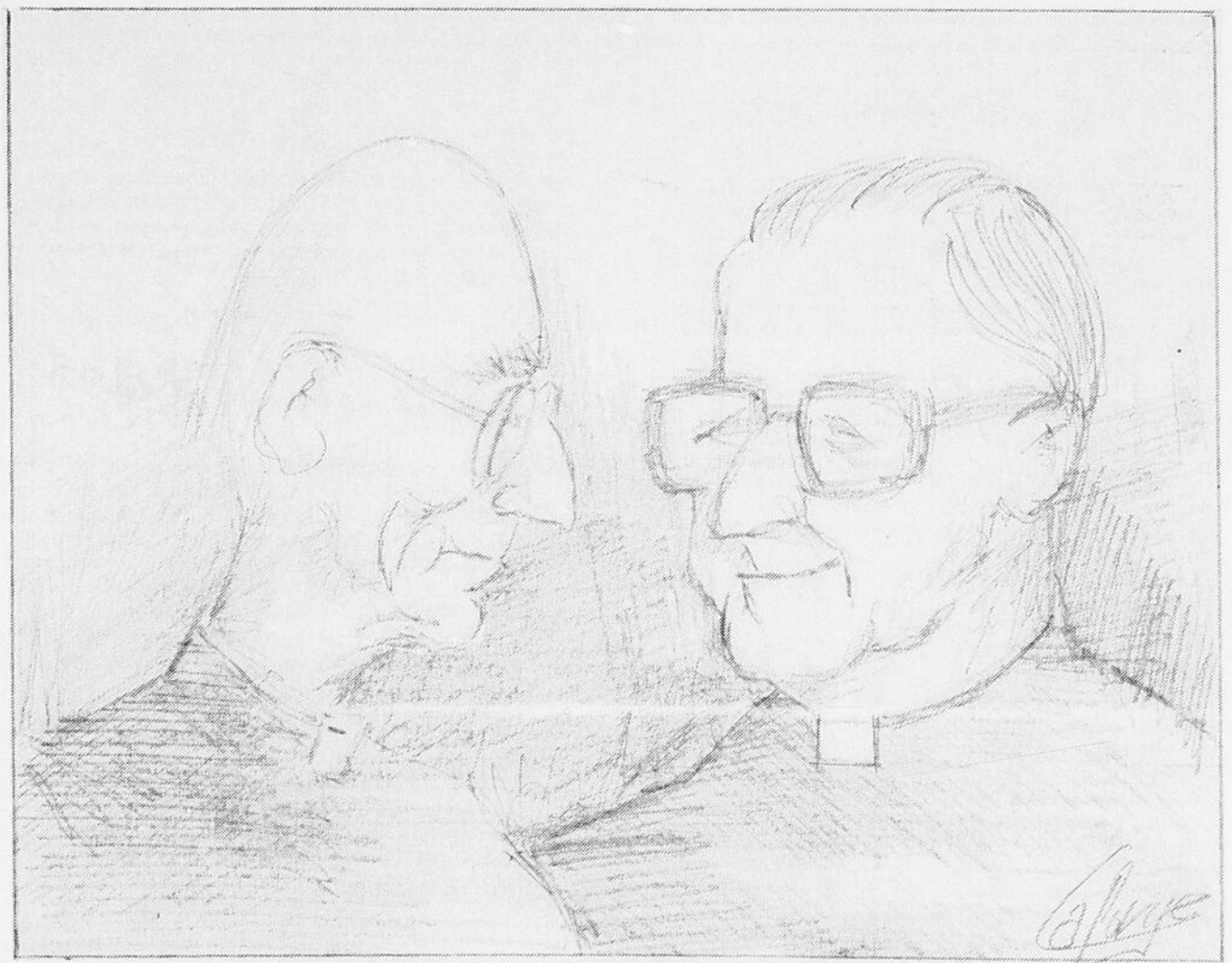
A NOS

CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinions.

Tout en ayant un caractère général, ces textes doivent être concis et courts, de préférence, de manière à permettre la publication régulière d'une plus grande variété d'opinions.

Le journal se réserve le choix des lettres, et la prérogative de résumer les écrits trop longs, dans l'intérêt collectif des lecteurs.



OPINION DES AUTRES

Du bon usage des syndicats

Le serpent de mer de l'unité syndicale a encore montré le bout de la nageoire, cet été, à l'occasion des congrès des centrales. On en fera des manchettes et des chansons, on subventionnera sa recherche, mais on ne risque pas davantage de l'attraper que celui du Loch Ness...

Car ni la CSN ni la CEQ, ni le Syndicat des fonctionnaires, et encore moins la FTQ, ne fusionneront. Si les animateurs CSN-CEQ comprennent vraiment leur jargon narcissique-léniniste, ils sauraient qu'ils tentent de concilier des intérêts contradictoires, ils verraient que les travailleurs de la fonction publique "exploitent" ceux du secteur privé, et qu'au sein de leurs troupes s'opposent véritablement des "classes" naturellement ennemies.

Cela est à ce point fondamental que lorsque l'Histoire ou le hasard ont réuni ces groupes antagonistes à l'intérieur du même organisme, ils y luttent pour y exercer une forme de dictature, ou se querellent et se séparent. Les luttes de factions qui épuisent la CSN ne sont pas le fruit de conflits de personnalité mais de divergences d'intérêt; elles ont la même origine que les scissions qui ont donné naissance à la Confédération des syndicats démocratiques et isolé le Syndicat des fonctionnaires. Comment expliquer que les grèves dans l'industrie et les services privés ne provoquent guère de mécontentement chez les patrons, alors que celles du secteur public déclenchent la hargne de la

population, **syndiqués compris**? C'est qu'enseignants, gens des hôpitaux ou des transports font la grève non pas contre un patron, mais contre la population, **syndiqués compris**. L'argent qu'ils réclament, les privilèges qu'ils arrachent, c'est à des payeurs de taxes qui sont aussi des travailleurs et des syndiqués qu'ils le prennent.

Le pouvoir démesuré qu'ils ont de paralyser des secteurs entiers de la société dans la défense de leurs intérêts soulève une animosité d'autant plus considérable que le bloc de ces grévistes fonctionnaires dispose déjà d'un pouvoir considérable sur la masse des citoyens. Pour voir invisible, mais senti: c'est cette caste qui imagine, conçoit et justifie et applique avec cécité, des politiques coûteuses et des règlements impératifs, souvent contre l'instinct naturel de la classe politique, provoquant une augmentation chronique des taxes et redistribuant une partie croissante des revenus et des dépenses.

Plus encore, en pleine période de chômage, ils affichent, eux, une sécurité d'emploi absolue. On les dit inefficaces: dans le sens de nos besoins, oui, mais n'appliquent-ils pas à leur secteur les mêmes critères de croissance que n'importe quelle entreprise? Contrairement au reste des travailleurs, ils déterminent en grande partie la croissance de l'emploi dans leur "spécialité".

Il est normal qu'ils soient contre "le système": ils ne sont pas dedans. Ils sont eux-mêmes, de plus en plus, un système concurrent. Si l'Etat s'étend, leur contrôle économique, social et politique s'étend. Ils proposent implicitement — et certains explicitement — un système

global où la même structure représenterait les citoyens, administrerait l'Etat et en viendrait même à gérer la production de biens. La lutte ne se fait plus entre patrons et ouvriers, mais entre les classes de travailleurs eux-mêmes.

L'erreur du patronat est de confondre dans la même colère ces forces opposées et de lutter des griffes et des dents contre la syndicalisation du secteur privé. Pour sauver l'énergie syndicale de ses abus, il faut l'intégrer davantage à des fonctions de production, relativement à des fonctions de contrôle politique, c'est-à-dire favoriser la syndicalisation du secteur privé. Certaines horreurs patronales inqualifiables, comme l'hystérie antisyndicale de CJMS, ou l'organisation en début d'été à Montréal de cours de guérilla antisyndicale (d'ailleurs parfaitement ineptes) ne font qu'approfondir l'impuissance de la grande masse des travailleurs devant les minorités actives les plus radicales, celles pour qui l'aspect religieux du syndicalisme passe avant son efficacité. La population n'est ni à droite ni à gauche, elle est modérée. Et un syndicalisme nombreux, comme en Allemagne ou en Suède, et par conséquent plus représentatif, serait plus modéré.

Jean Paré,
"L'Actualité".

Le Musée du Saguenay n'a plus que trois employés

CHICOUTIMI — Pendant que se poursuivent les négociations pour une éventuelle intégration des activités muséologiques et d'expositions artistiques, le personnel du Musée du Saguenay, de cinq employés qu'il était, il y a quelques mois, a été récemment réduit à trois personnes.

Après le congédiement du conservateur Russel Bouchard, voilà quelques mois, c'est au tour d'un animateur, M. Charles-Henri Roy, de donner sa démission.

Selon les renseignements qu'il a été possible d'obtenir, M. Roy, dans sa lettre de démission au conseil d'administration, explique sa décision par l'incertitude que lui créait l'absence de contrat qui aurait dû, selon lui, le lier à son employeur, comme les autres employés.

M. Roy se serait également dit en désaccord avec les politiques du conseil d'administration.

Avec le départ de M. Roy, il ne reste au Musée du Saguenay que le directeur par intérim, M. Sabin Caron, un animateur, M. Guy Coulu (il cumule les responsabilités de ceux qui ont quitté) et une secrétaire.

Fusion

Par ailleurs, selon les derniers



Sabin Caron

renseignements, il appert que les négociations entre les représentants du Musée du Saguenay, de la Société des arts, de la ville de Chicoutimi et du ministère des Affaires culturelles relativement au pro-

jet de fusion des deux premiers organismes s'orienteraient plutôt vers une sorte de protocole d'entente au niveau des activités.

Ainsi chaque organisme conserverait son identité et son autonomie, en conformité cependant avec les vœux de la ville et du MAC qui, en tant que bailleurs de fonds, demandent une meilleure coordination des activités.

On se rappellera que le projet d'intégration des deux organismes présenté il y a quelques mois par le Service des loisirs de Chicoutimi avait été rejeté par les membres de la Corporation du musée.

A une période de tensions entre les différents intervenants avaient succédé des négociations discrètes pour en venir à une entente.

Personnel

Depuis une couple d'années, le mouvement de personnel au Musée du Saguenay est important. Quatre congédiements et une démission. Outre MM. Russel Bouchard et Charles-Henri Roy, trois employés ont en effet été congédiés antérieurement. Il s'agit d'une secrétaire, d'un chercheur, M. Hervé Boudreault et d'un conservateur, M. Léonidas Bélanger.

FAITES-LE VOUS-MEME ET ECONOMISEZ...

Velours de coton et viscose

pour costumes et habits d'homme, à rayures blanches fines. Vert foncé, marine, brun et noir, largeur: 40".

10⁹⁵ la verge

Velours de coton et viscose

infroissables et lavables pour robes, costumes. Beige, brun, rouge, vert, royal, noir, largeur: 40".

8⁹⁵ la verge

2375

Style
Sewing Class Patterns
\$1.75



Nouveau corduroy

importé à rayures médiums, pour blazers et costumes. Vert foncé, bleu, gris perle, marine, brun et noir, largeur: 45".

8⁹⁵ la verge

Plaid écossais laine et acrylique

couleurs gaies, largeur: 60".

7⁹⁵ et 13⁹⁵ la verge

Flanelle pour jupes et costumes

Gris perle, gris foncé, gris beige, vert foncé, brun, marine et noir, largeur: 60".

8⁹⁵ la verge

6221
Amie!oo!
For Children For a Lifetime of Fun!



Flanelle à robes et jupes

en laine et acrylique. Beige sable, gris pâle, bleu copen, rouge, largeur: 60".

8⁹⁵ la verge

Nouveaux tricotés angora

en polyester et viscose, pour robes. Coquille d'oeuf, bleu poudre, rose cendrée, copen, tan, cerise et vert, largeur: 60".

8⁹⁵ la verge

PATTERN/PATRON **Simplicity** \$2.75
8648



Nouvelles soies foulards

100% polyester, imprimés à petits dessins foncés avec bordures en tons foncés, largeur: 60".

8⁹⁵ la verge

Nouveaux châllies

imprimés à petits dessins, sur fonds foncés. Noir, rouge vin, marine, sable, largeur: 45".

5⁹⁵

Nouveaux cotons imprimés

pour jupes, robes, à petits dessins, très fleuris, tons foncés, largeur: 45".

4⁹⁵

Nouveaux sheer de polyester

pour blouses et robes. Coquille d'oeuf, sable, blanc, gris perle, vert reseda, et noix, largeur: 45".

4⁹⁵

Nouveaux tricotés de polyester

imprimés de petits dessins, très fleuris, aussi avec broderies, largeur: 60".

PRIX: **4⁹⁵ et 5⁹⁵**

gf gagnon FRERES

406, RUE RACINE — CHICOUTIMI
Tél.: 543-1501

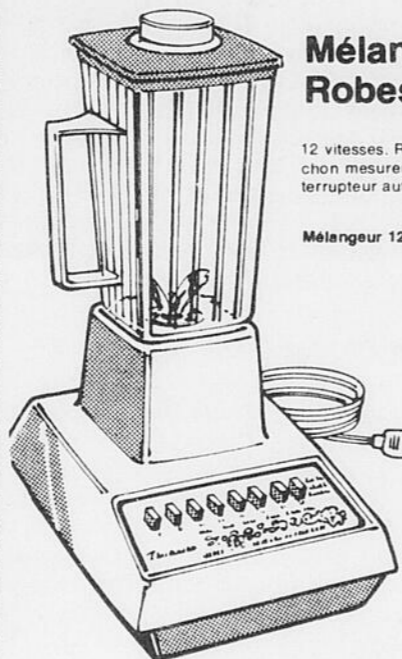
Woolco LA VENTE-RECLAME SE CONTINUE
16^e anniversaire
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Prix en vigueur jusqu'au 16 septembre.

Cafetière-filtre automatique



Spécialement conçue pour vous préparer un café succulent, comme seule peut le faire une cafetière Melitta. Contrôle parfait du temps d'infusion et de la température de l'eau. Filtre en papier spécial permettant d'éliminer le goût amer du café et de conserver toute la riche saveur de votre mélange favori. 8 tasses.

Cafetière-filtre automatique, 8 tasses.
27⁸⁸



Mélangeur Robeson

12 vitesses. Recipient de 40 oz avec bouchon mesureur. Circuits transistorisés. Interrupteur automatique.

Mélangeur 12 vitesses.

24⁸⁸

LES PRODUITS Gillette



Cartouches Trac II

Paquet de 5.

89¢



Economisez \$3! Soyez de votre temps en choisissant ces images modernes!

Rehaussez le cachet de vos appartements en affichant ces attrayants cadres de style contemporain. Choix de divers sujets offerts dans de jolis cadres en chrome poli de qualité 16 x 20 po. Prix courant Woolco: \$16.77. Prix spécial Woolco:

13⁷⁷

Rabais de 20% Pantalons habillés pour hommes

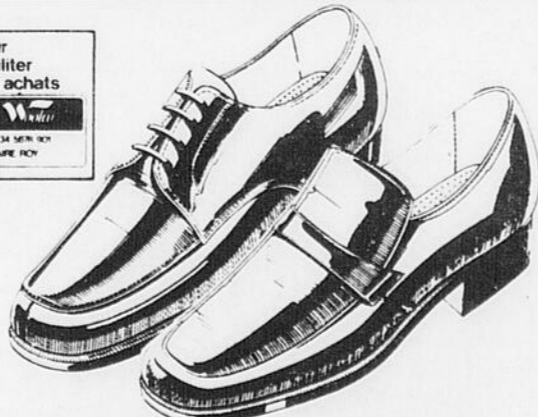
Confectionnés en luxueuse flanelle 100% laine, par l'un de nos meilleurs manufacturiers canadiens. Très bien coupés, ils tombent à merveille et sont très confortables. Dotés d'une insertion retenant la chemise, d'une braguette française, de deux poches devant et derrière. Brun foncé, marine, beige, bleu, gris, noir ou chameau. Grandeurs: 30 à 40.



Prix courant Woolco: \$29.95. PRIX SPECIAL WOOLCO:

23⁹⁵

pour faciliter vos achats



DES CHAUSSURES SUPER-CONFORTABLES A EMPÊCHES EN CUIR POUR HOMMES

A. Modèle genre moccasin, à lacage 4 oeillets. Doublure et semelles de cuir. Noir et brun. Pointures avec demies: 7 à 12. Prix courant, la paire: \$29.97.
B. Doublure et semelles de cuir avec élastique sur l'empêche, genre mocassin. Noir ou brun. Pointures avec demies: 7 à 11. Prix courant, la paire: \$30.97.

la paire: \$30.97.

Prix spécial Woolco, la paire, au choix:

\$22

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



PREMIERS IMMIGRANTS NOIRS

La communauté régionale vient d'admettre ses deux premiers immigrants noirs à obtenir leur certificat de citoyenneté canadienne. La cérémonie s'est déroulée, en fin de semaine dernière, à Chicoutimi, sous la présidence du juge Hélène Baillargeon-Côté, de la Cour de la citoyenneté de Montréal. Les deux nouveaux Saguenéens d'adoption sont Lamine Traoré, originaire du Mali, et Moustapha Alikoko, un fils du Niger.

AVENIR DU LAC KENOAGAMI

Les riverains du lac Kénogami et tous les individus et organismes intéressés à l'avenir du lac Kénogami sont invités à participer à une soirée d'information, qui se tiendra le 8 octobre, au chalet du Centre des loisirs du lac Kénogami. On précise que les députés concernés, MM. Claude Vaillancourt et Gilles Marceau, devraient être présents.



L'ART SACRE AU MUSEE

L'exposition d'art sacré, présentée au Musée de Saguenay, a attiré pas moins de 500 personnes lors de l'ouverture, lundi soir. Evidemment, l'ouverture coïncidait avec l'arrivée de 32 évêques qui tiennent à Chicoutimi, depuis deux jours, une réunion de l'assemblée des évêques du Québec. Toutes les communautés religieuses ont prêté des objets, photos et ornements pour agrémenter l'exposition. La présidence d'honneur, est assurée par Mgr Marius Paré, l'évêque du diocèse de Chicoutimi dont c'est le centenaire en 1978. La population pourra visiter l'exposition jusqu'au 19 novembre.



TRAVAIL-QUEBEC

Quatre gérants de Travail-Québec de la région accompagnaient leur directeur régional, M. Claude Pagé, lors d'une récente conférence de presse en forêt, à Rivière-aux-Rats de Mistassini. Ils avaient apporté leur collaboration au succès de la cueillette du bleu en forêt pour les étudiants. On reconnaît dans l'ordre habituel: MM. Jean-Charles Savard, de Dolbeau; Raymond Martel, de Chicoutimi; Claude Pagé, de Jonquière; Gérard Simard, de Roberval, et Denis Nadeau, de Chibougamau.

AUJOURD'HUI

Il y a 458 ans aujourd'hui, en 1520, lord Burleigh, premier ministre sous la reine Elizabeth 1ère, naissait à Londres. Politicien consommé, il parvint à garder sa tête sur ses épaules durant la violente ère des Tudor.

En 1814, Francis Scott Key écrivait les paroles de l'hymne national américain: Star-Sprangled Banner.

En 1907, le SS Lusitania complétait son voyage inaugural à travers l'Atlantique. Il fut coulé par un U-Boat allemand durant la Première Guerre mondiale.

En 1937, l'Alberta fixait le salaire minimum à 33.5 cents l'heure et à \$15 par semaine.

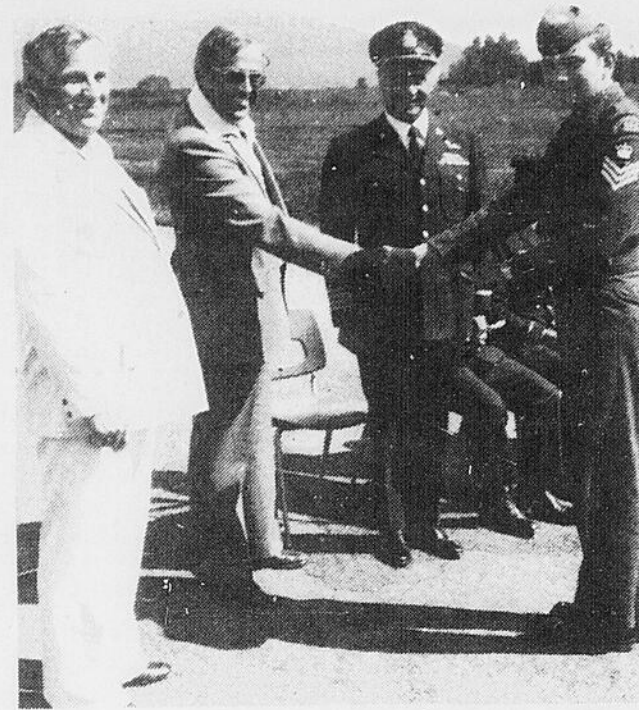
En 1958, une conférence nucléaire pour la paix accueillait 4.000 savants à Genève.

En 1973, Betty Field, actrice bien connue, mourait à Hyannis, au Massachusetts, à l'âge de 55 ans.

CADETS DE L'ARMEE

Les garçons et jeunes filles, âgés de 12 à 18 ans et intéressés à devenir membres du corps de cadets 221 de l'Armée de Chicoutimi, sont invités à s'inscrire, vendredi de cette semaine et le vendredi 22 septembre, en se rendant à l'école polyvalente Laure-Conan de Chicoutimi, à compter de 19h00.

Les cadets n'ont aucun frais à débours pour être membres et participer aux nombreuses activités au programme au cours de l'année, comme la cartographie, les premiers soins, le tir à la carabine, la survie en forêt, les communications, l'exercice militaire et autres.



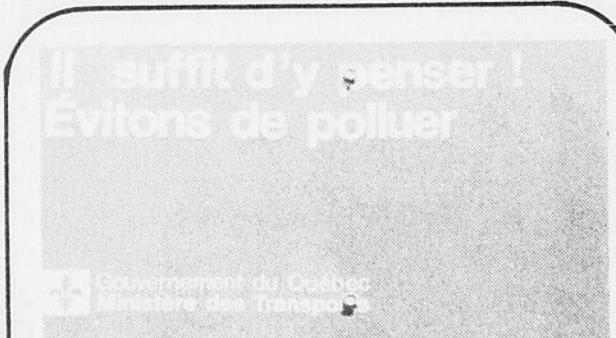
AILES DE PILOTAGE

Le cadet Sylvain Savard, de l'Escadrille 634 des cadets de l'air de Jonquière, a reçu récemment ses ailes de pilotage motorisé, étant ainsi parmi les 15 cadets à avoir réussi le cours donné à l'École de pilotage de Bromont et à avoir été sélectionnés pour la bourse 1978.

Le jeune cadet de Jonquière, lequel est le fils de M. Charles-David Savard, est actuellement au Collège militaire de Saint-Jean afin d'y obtenir une commission d'officier.

Il en est ainsi du cadet Marcel Duchesne, qui était l'an dernier adjudant-chef de l'Escadrille 634 et également lauréat de la bourse-échange 1978.

La remise des ailes s'est faite en présence du colonel Russe, de la Base des Forces canadiennes de Saint-Hubert.



INNOMBRABLES

Les affiches anti-pollution sont vraiment devenues monnaie courante, un peu partout à travers le Québec, particulièrement dans les endroits ou lieux appartenant au gouvernement de la province.

Et, depuis le début du présent été, on a pu remarquer que les haltes routières n'ont pas échappé à ces réclames qui font justement "penser" que la pollution est un mal qu'on peut vaincre... du moins, en partie "Il suffit d'y penser" comme le signale cette affiche du ministère provincial des Transports.

CHRISTINA NUE

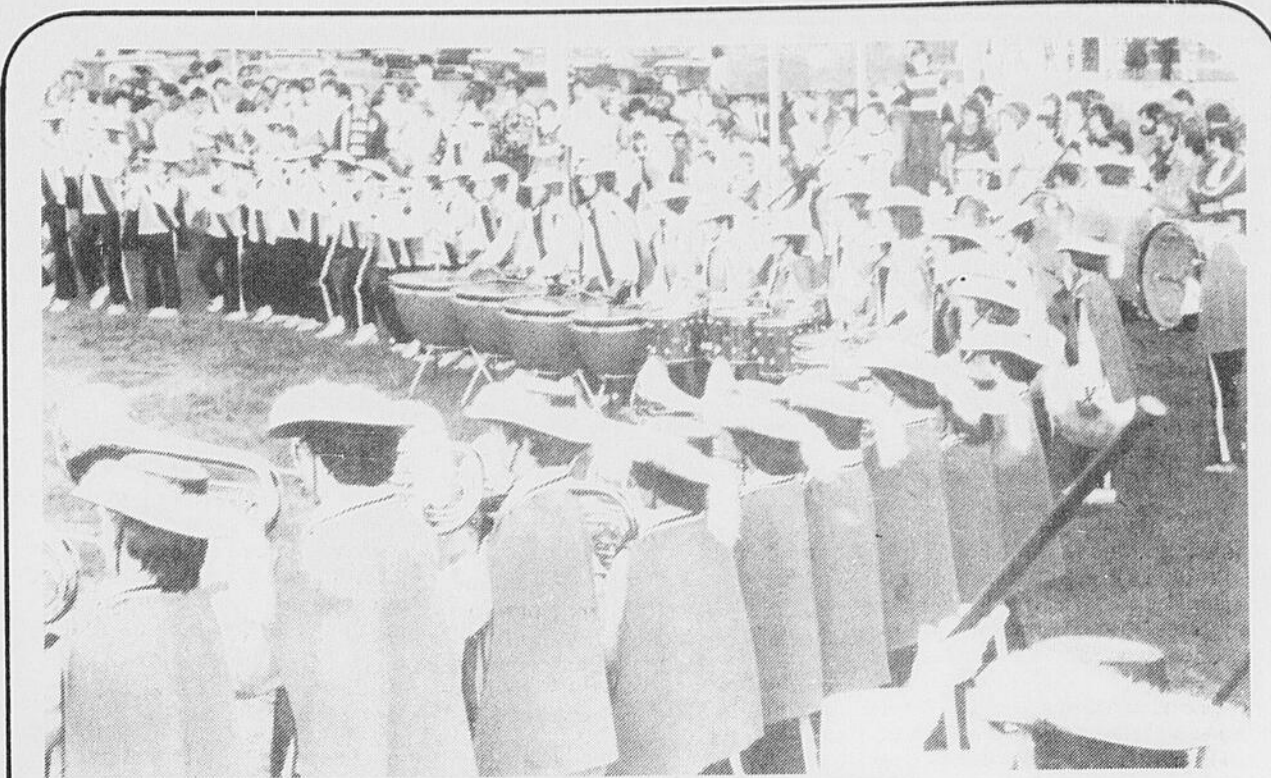
Un photographe "free lance" finlandais offre à la vente les clichés de Mme Christina Onassis Kauzova, qu'il aurait surpris dans son plus simple appareil, le week-end dernier, à Helsinki. Arrivée de Moscou vendredi, seule semble-t-il, Mme Kauzova a passé trois nuits dans un hôtel du bord de mer et le photographe l'aurait photographiée nue par une fenêtre.

Se-
lon des informations en provenance d'Allemagne de l'Ouest, ces photos seraient proposées pour 250.000 dollars. La fille d'Onassis, qui se-
rait, toujours selon la presse, entrée en contact avec ses avocats pour cette affaire, a quitté son hôtel pour une destination inconnue.

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

Age d'or — Veuillez prendre note que les activités s'adressant aux gens de l'âge d'or reprendront, demain à 14h00, au chalet du parc Rosaire-Gauthier, de Chicoutimi. Bienvenue à tous!



LES METROPOLITAINS RECRUTENT

Le corps de tambours et clairons "Les Métropolitains" de Chicoutimi réalise au cours de la présente semaine son recrutement annuel. Fondé en février 1973 par le Club Lions de Chicoutimi, le corps des Métropolitains entreprend ainsi sa sixième année d'existence. Depuis lors, ils ont su évoluer avec une constante progression, remportant notamment le championnat provincial junior "C" en 1974 et le junior "B" en 1976, pour finalement se classer en seconde place dans le junior "A" l'année dernière. Cette année, pour la première fois, les Métropolitains participaient à la compétition internationale "World Open", à Bonton, où ils décrochaient une 9e place parmi les 32 corps participants. Enfin, ils ont remporté le championnat du circuit Québec-Montréal-Nord et

ensuite celui du provincial junior "A", lors du récent Festival musical tenu à Rimouski. Les jeunes garçons et filles, âgés de 12 à 21 ans et intéressés à vivre une expérience de groupe en plus de profiter de l'opportunité de voyager à travers le Canada et les États-Unis, sont invités à devenir membres du corps des Métropolitains, qui leur fournira une formation musicale et disciplinaire de premier plan. Pour s'inscrire, ils n'ont qu'à se rendre au local des Métropolitains, situé à l'école polyvalente Charles-Gravel dans le secteur Nord de Chicoutimi, le samedi 16 septembre, entre 9h00 et 16h00, ou encore téléphoner au local, à 543-7660. En outre, au cours des autres semaines, les jeunes peuvent encore s'inscrire, en téléphonant à 543-8143 ou à 548-2945.

MOUSTACHE OU CACHE-NEZ?

La plus belle moustache du monde appartient très probablement à un fermier du village de Morigor, dans l'ouest de la Yougoslavie. L'ornement pileux, qui fait la fierté de M. Bozo Korica, mesure en effet plus de 70 centimètres de long et son propriétaire est obligé de le faire passer sur les oreilles pour le nouer artistiquement sur la nuque. Dans cette région de la Yougoslavie, le respect inspiré par des hommes est directement proportionnel à la longueur de leur moustache.

CONGRES REGIONAL DE SOBRIETE

C'est sous le thème "La sobriété, un choix qui s'impose" que Sobriété du Canada tiendra son congrès régional, le dimanche 17 septembre, au Séminaire Marie-Reine-du-Clergé de Métabetchouan. L'inscription des participants se fera à compter de 9h00 du matin, tandis que la journée prendra fin par une célébration eucharistique, prévue pour 16h15. Evidemment, tous les sobres de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont spécialement incités à participer à cette journée.

DE L'UQAC AU MINISTERE

Le ministère de l'Éducation a "repêché" un professeur de l'Université du Québec à Chicoutimi, M. Guy Létourneau, pour lui confier le poste d'adjoint au directeur du Bureau de la science et de la technologie.



LES PARENTS ET L'ELEVE

L'Association régionale des comités de parents du Lac-Saint-Jean demande à tous les parents d'étudiants, des niveaux élémentaires et secondaires, de se faire un devoir d'assister aux réunions qui se tiendront dans l'école de leur enfant. Il faut que chaque parent (surtout en cette année internationale de l'enfant) ait à coeur de débiter son action avec lui, et ce, au tout début de l'année. "Notre enfant ne doit pas se retrouver en "orphelin" du système, soyons-y avec lui."



UN NEZ DIAMANTE...

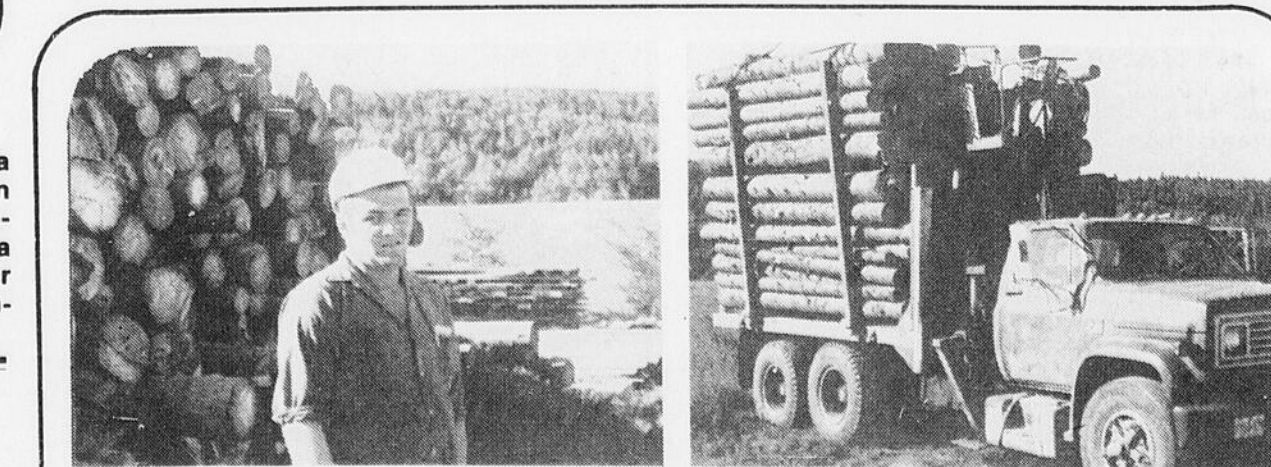
Jusqu'où peut aller la coquetterie... ou, devrait-on plutôt dire, le désir d'épater sa voisine?

On en est maintenant rendu à se "décorer" le nez, à l'exemple de cette demoiselle de Roberval, Jeannine Lebeaume, laquelle ne cache pas sa fierté de porter un diamant sur le nez.

Ce diamant, d'une valeur approximative de \$100, est retenu par une tige passée en travers de la paroi supérieure de la narine gauche.

Cette réalisation est l'oeuvre d'un bijoutier bien connu à Roberval et, selon lui, la pose d'un tel diamant n'est pas plus difficile qu'un simple perçage d'oreilles. Alors, avis aux intéressées...

(Photo Pierre Fortin)



EXPANSION

La scierie Alphonse Bouchard, du rang 1 à Métabetchouan, pourrait bien connaître une certaine expansion d'ici quelques mois.

Cette scierie, qui est munie d'un planeur, est une entreprise familiale dont le contremaître est M. Denis Bouchard, (photo de gauche), fils d'Alphonse, le fondateur. Trois autres fils de la

famille y sont aussi attachés. L'entreprise, en plus de scier et de préparer le bois, peut en assumer elle-même le transport, et ce, depuis la forêt jusqu'à la scierie et de là à l'endroit désigné par la clientèle. On dispose d'ailleurs d'un camion muni d'un chargeur hydraulique pour ce faire, comme le démontre la photo de droite.

Evolution du diocèse de Chicoutimi

Le Musée du Saguenay fait revivre les faits marquants

CHICOUTIMI — La présence religieuse a marqué l'évolution du diocèse de Chicoutimi, c'est connu. Cette présence s'est surtout fait sentir entre 1878, date de l'érection canonique du diocèse et 1960 année, qui donne le ton à la grande réforme dans le monde de l'éducation jusque-là entièrement contrôlée par les communautés religieuses.

Au Musée du Saguenay, une exposition est en cours et elle veut mettre en valeur les principales institutions religieuses qui ont marqué la trame historique du diocèse.

Essentiellement, cette exposition met l'accent sur la fondation, les principaux faits marquants de leur histoire, leurs oeuvres éminentes ainsi que certains aspects de leur vie quotidienne.

Evidemment, les oeuvres exposées synonymes de richesse sont fournies par l'évêché, les paroisses et les communautés religieuses.

Points d'histoire

L'histoire religieuse, qui précède la création du diocèse apparaît aussi intense et impressionnante que celle qui la suit. Le coup d'envoi est donné par les missionnaires jésuites, ces "trente robes noires" qui, pendant près d'un siècle et demi ont exploré et évangélisé le Royaume du Saguenay.

La présence jésuite dans le diocèse est maintenue par la maison Saint-Ignace, à Val-Racine, qui célèbre cette année son 50e anniversaire. Très nombreux au début du siècle, les religieux ont vu leur nombre diminuer considérablement depuis 1960.

Les communautés religieuses féminines sont constamment présentes depuis 1878. Aujourd'hui, elles sont encore 1.000 dans le diocèse réparties dans 15 communautés.

La première communauté à s'installer dans le diocèse est celle des soeurs du Bon-Pasteur de Québec. Elles viennent à Chicoutimi en 1864, y fonder un couvent pour filles.

Puis, c'est à la demande de Mgr Dominique Racine et pour assurer l'éducation au Lac-Saint-Jean que les soeurs

Ursulines de Québec acceptent d'ouvrir un couvent à Roberval en 1882.

Par après, en 1884, les soeurs Augustines de la miséricorde de Jésus, de l'hôpital de Québec, acceptent de venir à Chicoutimi prendre en charge le petit hôpital fédéral de la marine, construit deux ans plus tôt. Désormais, l'hôpital se nommera l'Hôtel-Dieu-Saint-Vallier.

Pour pallier à l'insuffisance de religieuses enseignantes, Mgr Charles Labrecque, le troisième évêque du diocèse fondait en 1894, à l'évêché même, la congrégation des soeurs du Bon-Conseil.

Par la suite, le diocèse a vu s'établir les soeurs du Très-Saint-Sacrement, en 1903, les soeurs de Saint-Antoine de Padoue en 1904 devenues, lors de leur jubilé d'argent en 1929 les soeurs Antoniennes-de-Marie et les soeurs Augustines, hospitalières de Chicoutimi, qui s'installèrent en 1918.

L'exposition qui dure jusqu'au 19 novembre au Musée du Saguenay veut justement rappeler par des photos, accessoires et ornements le travail de ces congrégations.

Souvenirs

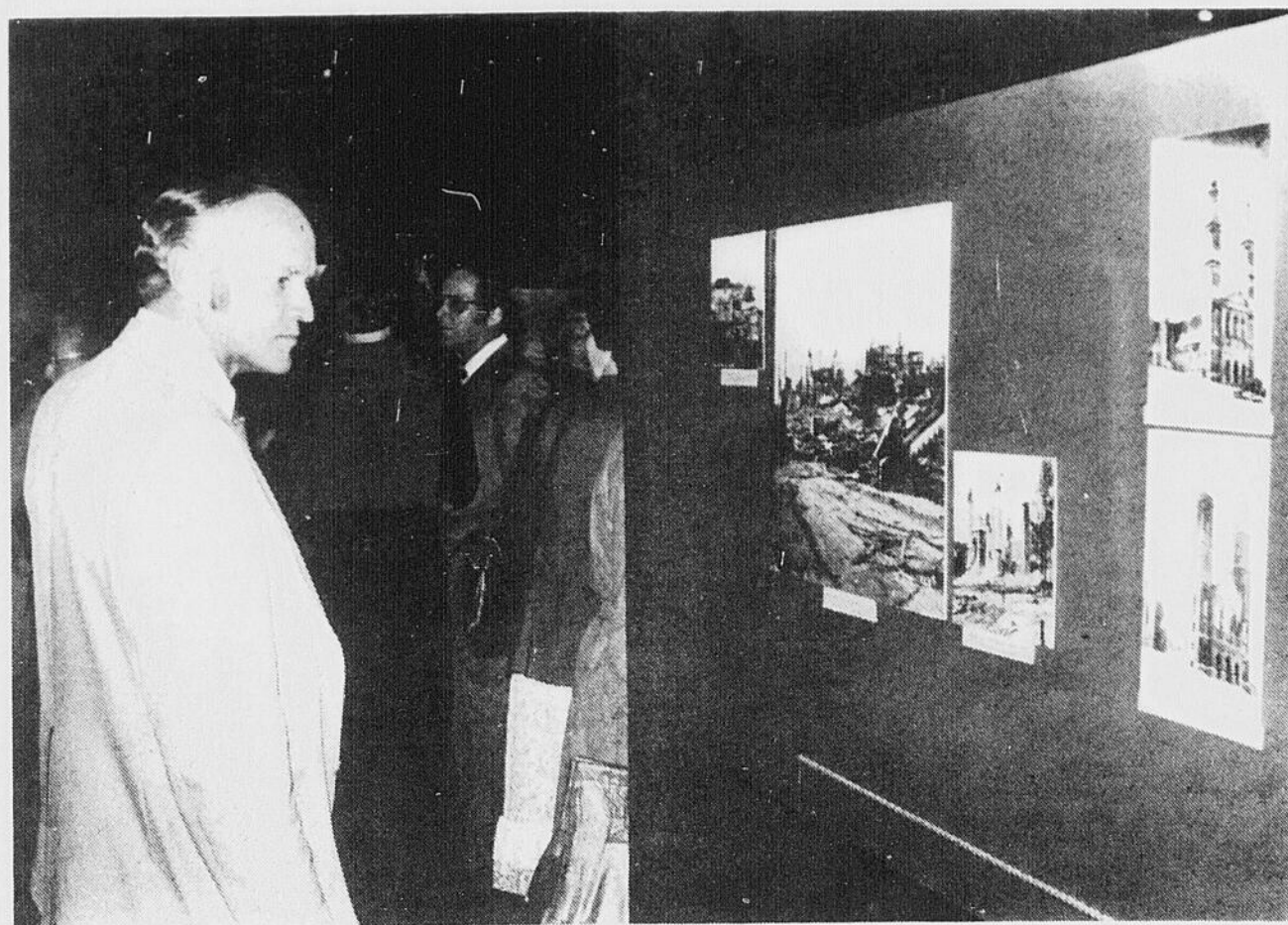
En remontant l'histoire du diocèse, l'exposition a recensé une foule d'événements historiques. Ainsi, on apprend que le premier missionnaire du Saguenay a été le père Jean Dolbeau en 1615. Aussi, le premier prêtre résident a été l'abbé Charles Pouliot dans la première paroisse soit Saint-Alexis-de-Grande-Baie.

Evidemment, le premier évêque du diocèse a été Mgr Dominique Racine et le premier prêtre ordonné par Mgr Racine a été l'abbé Louis Savard dans l'église Saint-Etienne de La Malbaie, le 8 septembre 1878. Aussi, le premier prêtre ordonné par Mgr Racine dans la cathédrale de Chicoutimi était l'abbé Médéric Tremblay, le 27 octobre 1878.

Au chapitre des bâtisses, la première église en pierres encore existante est celle de la paroisse de Saint-Alphonse de Bagotville. La première chapelle a été érigée à Tadoussac en 1646, alors que la première église a été celle de Saint-Alexis de Grande-Baie.

Par ailleurs, la première paroisse érigée canonique-

ment a été celle de Saint-Alphonse de Bagotville et la dernière paroisse fondée dans le diocèse de Chicoutimi est celle de Notre-Dame-du-Royaume à Chicoutimi le 28 mai 1978.



EXPOSITION AU MUSÉE — Il n'y a pas que les arts sacrés qui relatent l'histoire du diocèse de Chicoutimi. Un citoyen attentif, le député Hubert Desbiens regarde des photos du grand feu de Chicoutimi en 1912.



— La présence des communautés religieuses dans le diocèse de Chicoutimi est illustrée par des photos et des ornements.

CITS

Des chauffeurs mécontents

par Andrée Brassard

CHICOUTIMI — Le Syndicat CSN des employés de Transport Régional qui seront bientôt à l'emploi de la Corporation intermunicipale de transport du Saguenay (CITS), sont mécontents. Ils s'interrogent sérieusement sur la qualité des gestes que s'approprient à poser les dirigeants de la corporation, gestes qui impliqueraient la mise à pied de 40 chauffeurs et hommes de service, en raison de l'abandon du service de transport scolaire.

Tout en refusant de dévoiler leur stratégie, les chauffeurs n'ont pas caché leur intention de poser certains gestes pour protester contre cette politique de réorganisation que prévoient mettre en pratique les dirigeants de la CITS au cours des prochains mois. Cependant, les chauffeurs attendent deux événements avant d'intervenir. Ils veulent d'abord rencontrer le ministre Marc-André Beaud, en qui ils semblent espérer énormément pour ramener la situation en leur faveur. Cette rencontre devait se dérouler la semaine dernière, selon les déclarations syndicales, mais la chose ne s'est pas concrétisée.

Par ailleurs, les chauffeurs attendent la transaction d'acquisition des équipements de Transport Régional et Autobus Gagnon par la CITS, avant de réagir autrement que par la parole.

En plus de contester la décision des dirigeants de la CITS, les chauffeurs estiment que l'abandon du service de transport scolaire est une grave erreur, puisqu'ils le jugent rentable. Ils ne possèdent cependant aucune étude poussée pour appuyer leurs dires, mais constatent que l'entreprise privée considère le marché du transport scolaire comme étant rentable, puisqu'elle opère dans le secteur.

Pour sa part, le directeur général de la CITS, M. Bernard Brassard semble persuadé du bien-fondé de l'adoption de cette nouvelle politique. Il devrait d'ailleurs en faire la démonstration ce soir, à l'occasion de la réunion régulière de la CITS.

CS de Belle-Rivière

Un déficit de \$57,000

METABETCHOUAN — La Commission scolaire locale Belle-Rivière vient de publier ses états financiers pour 1977-1978. Elle accuse un déficit de \$57,000, qui sera couché sur les futures opérations courantes. L'année précédente, elle avait réalisé un surplus de \$18,000.

Les revenus totaux ont été de \$4,1 millions, et de ce total, un montant de \$539,395 provient de la taxe locale. C'est donc cette partie qui provient de la poche des contribuables du secteur de façon directe. Les dépenses sont ainsi partagées: dépenses pour l'éducation, \$1,6 million; dépenses pour la gestion, \$892,991; et comme contribution aux dépenses de la régionale du Lac-Saint-Jean, \$1,6 million.

La rentrée

La rentrée s'est faite sans problème dans la plupart des écoles, même si on éprouve maintenant certains problèmes avec la surcharge de certaines classes par rapport à d'autres. Dans certaines municipalités, comme Métabetchouan, le nombre d'élèves par classe est trop élevé, alors qu'à Lac-à-la-Croix, certaines classes sont presque désertes. On cherche donc à obtenir la collaboration de certains parents pour transférer certains enfants, mais ce n'est pas facile, semble-t-il.

Au total, on a accueilli 1.498 étudiants dans sept localités et 11 écoles physiques. C'est une diminution de 100 élèves par rapport à 1977. Tous les professeurs en disponibilité ont été engagés, et on en compte 74 à l'emploi de la commission scolaire présentement.

LE SON DE PANASONIC



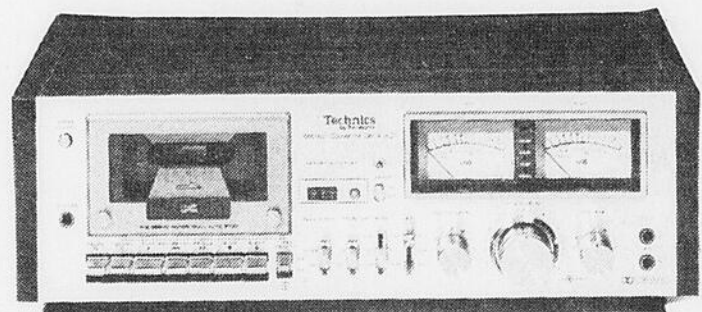
Technics
S-A 200

Cette série comprend également SA-300, SA-400, SA-500, SA-600, SA-700, SA-800, SA-900, SA-1000, avec une puissance continue de 25 W à 330 W-RMS selon le modèle.



Technics
SL-235

Tourne-disque automatique asservi par générateur de fréquence.



Technics
R-S 631

Magnétophone stéréo, haute fidélité à cassettes, avec compartiment sur le devant.



Technics
SV-7100

Amplificateur stéréo intégré.



Technics
SL-1900

Tourne-disque entièrement automatique "one chip".



La nouvelle organisation au rayon des machines à coudre vous offre des rabais de \$146 à \$250 sur les modèles **PFAFF**



L'électronique de la 1222, assure la force de pénétration intégrale de l'aiguille, même au point par point.
La 1222-E, est dotée du dispositif double-entraînement.

Elle comprend le dispositif du stopmatic.

Elle comporte un enfileur incorporé.

Elle vous permet de coudre les articles tubulaires, grâce à son bras libre.

Elle possède l'antiparasitage (télévision, radio).

Elle comprend entre autres, parmi sa multitude de points:

-  point droit
-  point zigzag
-  point zigzag piqué
-  point invisible, bord coquille
-  triple couture point droit
-  point overlock
-  point de chausson
-  triple couture point zigzag
-  point nid d'abeille
-  point tricot
-  point invisible élastique
-  boutons automatiques
-  boutons automatiques
-  points fantaisie automatiques (rallongement du motif)

Modèle 1222 E

Valeur rég.: \$925

Spécial: \$675

Modèle 1199

Valeur rég.: \$680

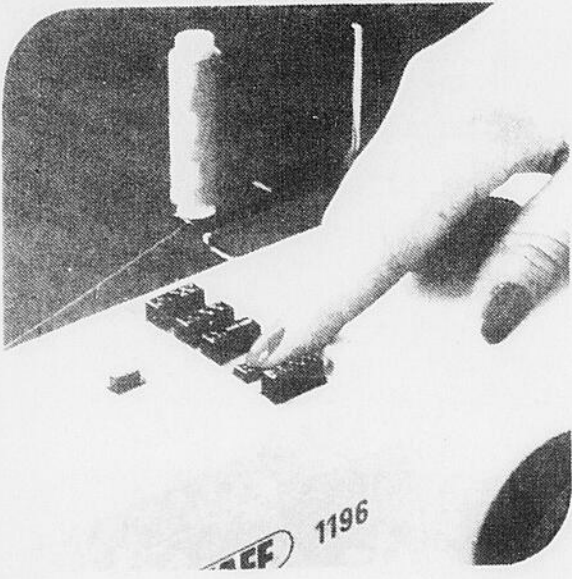
Spécial: \$525

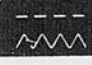

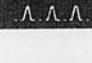

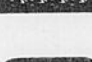


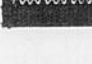



Modèle 1213

Valeur rég.: \$775

Spécial: \$575

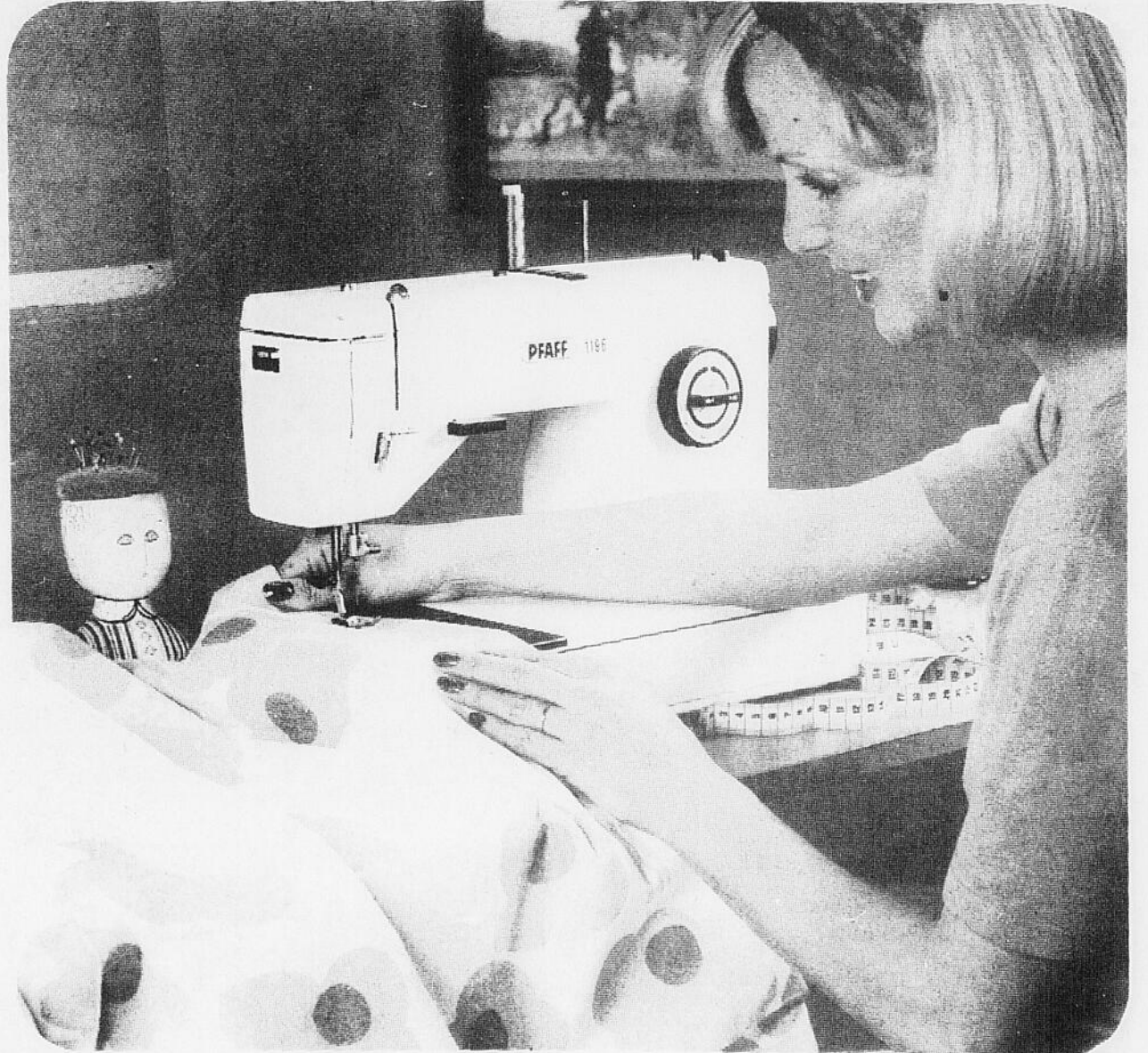
Une excellente Pfaff: le modèle 1196



-  point droit
-  point zigzag
-  point zigzag piqué
-  point invisible, bord coquille
-  triple couture point droit
-  point overlock
-  point de chausson
-  triple couture point zigzag
-  point nid d'abeille
-  point tricot
-  point invisible élastique
-  boutons automatiques
-  boutons

1196 - Grâce aux touches de cette machine de haute qualité, c'est un jeu de régler et de réaliser les différents points utilitaires et motifs pouvant même être combinés entre-eux.

PFAFF



PFAFF

Modèle 1196

Valeur rég.: \$645

Spécial: \$499



M. ROBERT GIRARD

M. Girard, qui possède une très vaste expérience dans les machines à coudre, sera désormais le responsable de ce rayon pour la vente et le service après vente. M. Girard fait lui-même la réparation de toutes les marques de machines à coudre. Venez le rencontrer.

Mlle Jeannine Bouchard vous invite au rayon des machines à coudre où elle vous donnera une démonstration sur les machines PFAFF, White ou autres.

gf gagnon FRERES

DE VOTRE LOCALITE.



CENTENAIRES — Le 21 septembre prochain, les révérendes soeurs Telesphore et St-Omer de la congrégation des Soeurs de la Charité d'Ottawa seront toutes deux centenaires. Les deux futures centenaires ont consacré plusieurs années de leur vie à l'enseignement. (Téléphoto PC)

“Un véritable détournement du développement économique”

— J.-Y. Morin

par Norman Delisle

STE-FOY, Qué. (PC) — Le gouvernement fédéral pratique un “véritable détournement du développement économique du Québec en faveur de l'Ontario”.

C'est ce qu'a soutenu mardi le vice-premier ministre du Québec, M. Jacques-Yvan Morin, devant 200 étudiants du Cegep Gameau, dans le cadre d'une tournée ministérielle dans le comté de Jean-Talon.

M. Morin a cité plusieurs cas où Ottawa est directement responsable, selon lui, de l'inertie que connaît le Québec dans certains secteurs économiques. Il a nommé les chemins de fer, la construction automobile et la question de la taxe de vente.

La seule solution pour les Québécois consistera à récupérer d'Ottawa leur fiscalité et “les Québécois seront appelés à se prononcer d'ici deux ans sur cette solution”, a-t-il dit, “afin de s'assurer un développement harmonieux”.

Chemins de fer

Le retard économique du Québec par rapport à l'Ontario s'explique en partie par l'insuffisance des moyens de transport de chemins de fer. Or c'est le fédéral qui a la responsabilité de développer les chemins de fer au Canada depuis le début de la Confédération, a expliqué M. Morin.

Ainsi, la distance de chemins de fer en kilomètres de rail est inférieure de deux fois au Québec par rapport au reste du Canada, a-t-il mentionné. Seulement 12 p.c. des rails sont posés au Québec dont la population équivalait pourtant au quart de la population canadienne.

“Avec moins de longueur de chemins de fer, le Québec a été systématiquement désavantagé par Ottawa dans

son développement économique”, a dit M. Morin.

Il s'ensuit des situations tout à fait illogiques, estime le vice-premier ministre: c'est le cas du coût du transport par rail du papier journal.

Le coût du transport de la tonne de papier journal est supérieur de 90 p.c. au Québec par rapport à l'Ontario, lorsque ce papier est véhiculé par les chemins de fer nationaux.

Cette situation est particulièrement désavantageuse pour le Québec qui est un des plus gros producteurs de papier journal au monde.

Ford

Une attitude de discrimination envers le Québec a également été remarquée par M. Morin dans ce qu'il a appelé “l'affaire Ford”.

Le gouvernement fédéral vient de verser une subvention de \$40 millions pour que le constructeur automobile Ford établisse un projet d'un demi-milliard de dollars en Ontario, au détriment du Québec.

Pourtant, l'Ontario n'achète que 40 p.c. des automobiles vendues, au Canada mais en produit plus de 80 p.c. tandis que le Québec, où se vendent 30 p.c. des véhicules, n'en construit que huit p.c.

“C'est à la suite d'une intervention directe du fédéral qui exproprie le Québec de son développement économique au profit de l'Ontario”, a commenté M. Morin.

Taxe de vente

De même, M. Morin a cité le cas du conflit de la taxe de vente. Selon lui, appliquer au Québec la solution fédérale de M. Chrétien aurait coûté plus de 7,000 emplois.

Au Québec

Des signes d'une économie moins chancelante

par André Bellemare

QUEBEC (PC) — Depuis quel temps, l'économie du Québec donne des signes de consolation et d'encouragement et, sans crier déjà au triomphe, le monde des affaires se rend compte qu'il se passe quelque chose.

C'est le sentiment d'optimisme qu'a exprimé, hier, le ministre d'Etat au développement économique, M. Bernard Landry, devant une centaine de membres de la Caisse d'entraide économique de Sainte-Foy.

A l'aide de quelques statistiques, il a tenté de démontrer que l'économie québécoise ne se porte pas aussi mal que veulent le laisser entendre certaines personnes.

Les secteurs des pâtes et papiers, du vêtement et de la chaussure, du tourisme, de l'aluminium et de l'agriculture, notamment, ont enregistré des progrès tels ces derniers temps qu'il y a lieu d'espérer que l'économie au Québec est sur la bonne voie.

En faisant un bilan sommaire de la performance économique du Québec, M. Landry a réitéré sa foi en la petite et moyenne entreprise qui, a-t-il ajouté, fournit environ 85 pour cent des emplois et constitue le moteur de l'économie.

En 1977, la croissance des investissements a atteint 10,2 p.c. au Québec comparativement à 6,5 p.c. pour le Canada et 4,3 p.c. en Ontario; quant aux investissements dans la fabrication, ils ont grimpé de 20 p.c. en comparaison de 8,2 p.c. dans l'ensemble du Canada.

En 1978, a expliqué encore le ministre, les ventes au détail ont progressé de 9,6 p.c. contre 9,3 p.c. en Ontario pendant les cinq premiers mois.

Mais, après l'abolition de la taxe de vente dans “les secteurs mous” par M. Parizeau, les ventes ont fait un bond de 16,9 p.c. comparativement à 13,4 p.c. en Ontario.

“Ceci démontre que la formule Parizeau a créé deux fois plus d'emplois que celle préconisée par le ministre Chrétien”, a ajouté M. Landry.

Ce dernier a expliqué à un auditoire attentif que le gouvernement du Québec avait fait trois choix fondamentaux dans le but de relancer une économie chancelante quand il a pris le pouvoir: 1) travailler d'urgence sur des politiques sectorielles, dans des secteurs malades ou les plus importants et stimuler la Société de développement industriel; 2) accorder une plus grande dimension aux structures régionales en favorisant des

industries comme l'amiante dans les Cantons de l'Est, les pêcheries en Gaspésie, les pâtes et papiers et 3) stimuler la petite et moyenne entreprise, cette épine dorsale de l'économie.

“La société québécoise n'a pas encore donné toute sa mesure dans le développement de son économie qui a toujours été laissée à d'autres dans le passé. Notre objectif doit être toujours le développement de notre économie par nous-mêmes dans la plus large mesure possible”, a dit M. Landry qui a souligné que la politique d'achat du gouvernement constitue un premier pas vers cette fin.

Transport aérien

En réponse à une question de M. Roger Demers, président de l'Association des gens de l'air du Québec, le ministre a précisé que les résultats de l'étude sur une politique de transport aérien québécois seront rendus publics bientôt.

Il a ajouté qu'il est indispensable que le Québec possède son propre système de transport aérien mais que les limitations imposées par le gouvernement fédéral dans ce domaine rendent difficile l'application d'une telle politique.

Le gouvernement d'Ottawa en

effet interdit à une province de détenir plus de 10 pour cent du capital-actions dans les entreprises aériennes.

A ce propos, M. Landry a expliqué que le Québec ne vise nullement à contrôler entièrement ce domaine, comme le fait Ottawa d'une façon impérialiste, mais plutôt à favoriser une grande participation d'organismes privés.

M. Landry et son collègue des Transports, M. Lucien Lessard, travaillent sur ce dossier dont le contenu sera connu dans un avenir prochain.

Sommet économique

Par ailleurs, le gouvernement organisera un deuxième sommet économique avec la plupart des agents économiques dans les mois prochains.

M. Landry a précisé que cette deuxième rencontre, après celle de Pointe-au-Pic, en mai 1977, portera sur des sujets plus concrets où on étudiera une stratégie précise de développement économique.

Ce n'est qu'après concertation de ces principaux agents économiques que le gouvernement pourrait alors énoncer ses politiques de développement économique, a dit le ministre.



rideaux et draperies faits sur mesure

Mettez un peu plus d'élégance dans vos chambres avec les draperies faites sur mesure. On vous fait une proposition qui est convenable à votre budget et à votre goût. Vous payez seulement pour le tissu nécessaire à faire vos draperies et nous nous occupons du restant.

Laissez parler votre goût, et choisissez parmi notre sélection complète de tissus pour draperies et rideaux faits sur mesure. On a sûrement une couleur ou un patron qui vous plaît! Après que votre choix est fait, vos draperies seront faites spécialement pour votre chambre à n'importe quelle grandeur.

Vous habitez de jour en jour dans vos chambres, et la meilleure façon de créer une atmosphère unique est d'avoir vos draperies faites à vos goûts. Alors, prenez avantage de notre offre spéciale pour embellir votre vie.

Les modèles pour plafonds cathédraux ou en pente et valances découpées ne sont pas inclus dans cette offre.

SERVICE A DOMICILE GRATUIT

Nos conseillers en draperies se feront un plaisir de vous rendre visite à votre convenance, pour vous montrer notre sélection complète de tissus pour draperies faites sur mesure, sans aucun frais ou obligation de votre part.

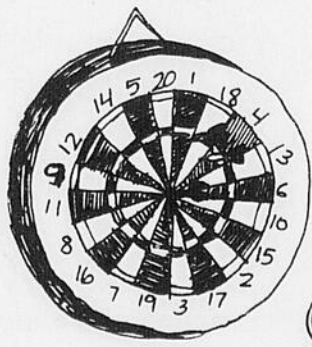


PRINCESSE

tissus & draperies
PLACE DU ROYAUME

549-1632

CARTES CHARGEX ET MASTER CHARGE



La Ligue de dards régionale Saguenay à la grande Place de

place du royaume

LES 14-15-16 SEPTEMBRE

démonstrations par des spécialistes de la région de calibre national

14 et 15 septembre, de 18h30 à 21h00, 16 septembre, de 10h30 à 12h00.

COMPETITION CLASSES A ET B de 13h00 à 16h00, le 16 sept.

Venez voir les meilleurs de la région qui vous donneront des informations sur ce sport des plus populaires.

Place du Royaume

Y a de la vie

Affaires sociales

Le conflit avec les dentistes s'envenime

QUÉBEC (PC) — A moins d'un débloqué dans les prochaines semaines, le conflit entre les dentistes et le ministère des Affaires sociales pourrait entrer bientôt dans une nouvelle phase beaucoup plus lourde de conséquence pour la population que ne l'est le désengagement.

Un porte-parole de l'Association des chirurgiens-dentistes, du Québec, Me André Tremblay, a

confirmé, mardi que la majorité des dentistes consultés jusqu'ici dans le cadre d'une tournée provinciale avaient signé des formules par laquelle ils retirent leur participation au Régime de l'assurance-maladie du Québec.

Après cette tournée, qui se terminera le 21 septembre prochain, il appartiendra à l'association de décider à quel moment les avis de non-participation seront achemi-

nés à la RAMQ.

Bien qu'il ait déjà un bon moment que les dentistes laissent planer cette menace, il semble maintenant assuré, selon M. Tremblay, qu'ils passeront aux actes d'ici la fin du mois.

Déla

Une fois que les avis auront été expédiés à la RAMQ, il faudra toutefois compter un délai de 30 jours,

prévu dans la loi de l'assurance-maladie, avant que la non-participation des dentistes ne devienne effective.

Me Tremblay s'est dit convaincu que 95 pour cent des chirurgiens-dentistes auront dûment signé ces formules d'ici la fin de la tournée.

La non-participation des dentistes au régime signifiera que ces derniers pourront fixer eux-mêmes les tarifs et que les parents

devront payer la note sans aucun espoir de remboursement de la part de la RAMQ.

Le conflit actuel porte sur le renouvellement de l'entente sur les tarifs signée en 1974.

Dans sa dernière proposition, qualifiée de globale et finale, l'association a réclamé une augmentation de tarifs de 18 pour cent répartie sur quatre ans.

L'offre du ministère des Affaires

sociales, selon l'évaluation faite par l'association, ne dépasserait pas 7,85 pour cent, alors que le MAS estime pour sa part qu'elle représente une augmentation de 21 à 28 pour cent.

Pour appuyer leurs revendications, la majorité des dentistes se sont désengagés jusqu'à maintenant du régime de soins dentaires pour les enfants, sauf dans les régions de l'Abitibi et de la Gaspésie.

Télédistribution: Raynauld voit la concurrence ailleurs

HULL (PC) — Selon l'économiste André Raynauld, la concurrence la plus vive que subit la télédistribution ne provient pas des autres compagnies de diffusion de programmes de télévision par câble, mais de la radiodiffusion et possiblement des compagnies de téléphone.

Et c'est pourquoi l'ancien président du Conseil économique du Canada a soutenu devant le Conseil de la radio-télévision et des télécommunications canadiennes, mardi, que la demande de Rogers Telecommunications, de Toronto, de prendre le contrôle de Canadian Cablesystem ne risquait pas de réduire la concurrence dans l'industrie de la télédistribution en Ontario.

Si la transaction est approuvée par le CRTC, Rogers obtiendra quelque 572.000 abonnés à Toronto, dans des parties du sud de l'Ontario et à Calgary, soit environ 17 pour cent de tous les abonnés canadiens aux compagnies de diffusion par câble.

Maintenant député libéral d'Outremont à l'Assemblée nationale du Québec, M. Raynauld a affirmé que la transaction "augmenterait la concurrence en créant une plus forte entité capable d'une certaine manière de faire face au formidable défi posé par la rapide évolution de la technologie dans ce domaine".

"Il existe tellement de concurrence dans le vrai sens du mot, a ajouté M. Raynauld, que l'existence même de la télédistribution comme diffuseur est mise en cause."

Le marché

Rogers demande d'acheter 24,4 pour cent de plus de Canadian Cablesystem pour environ \$17 millions de la compagnie montréalaise Edper Investments.

Rogers, qui possède déjà 25,6 pour cent de Canadian Cablesystem, en obtiendrait ainsi le contrôle.

M. Raynauld a rappelé que Premier Television, de Vancouver, avait 14 pour cent des abonnés nationaux aux compagnies de diffusion par câble, Cablevision Nationale, de Montréal, 10 pour cent, et Maclean-Hunter neuf pour cent.

L'augmentation de concentration à Toronto, avec la fusion proposée, aura "encore moins de signification", a soutenu M. Raynauld, étant donné que Rogers n'occupera que 37 pour cent du marché torontois.

M. Raynauld a signalé que Premier servait 67 pour cent du marché de Vancouver, Moffat 68 pour cent de celui de Winnipeg et Cablecasting 61 pour cent de celui de Calgary.

Les entreprises prêtes à financer les fédéralistes

MONTREAL (PC) — Les différents groupes fédéralistes sont assurés d'un appui financier important de la part des grandes entreprises canadiennes en prévision du référendum.

Lors de l'assemblée annuelle du Conseil des entreprises sur les questions d'intérêt national (CEQIN), un porte-parole de cet organisme très sélect qui regroupe environ 140 présidents des plus importantes compagnies au Canada, M. Paul Leman a déclaré que les milieux d'affaires fourniraient un soutien financier, une fois que seront coordonnés les efforts de tous ceux qui s'opposent à la souveraineté politique du Québec.

"Actuellement, il y a une vingtaine de héros qui se sont levés pour sauver le pays". Il faut coordonner le travail de tous ces groupes, examiner leur budget et ensuite, nous leurs donnerons un appui financier, a déclaré le vice-président du conseil d'administration de l'Alcan.

Pour sa part, M. Leman n'a pas dévoilé de chiffres quant à l'importance de l'appui des milieux d'affaires. Il a souligné qu'un groupe, la Fondation Pro-Canada, cherche présentement à recueillir \$2 millions.

Lors de cette rencontre annuelle tenue à huis clos qui se terminait hier au Château Champlain, on a accordé une large place à l'étude de la question constitutionnelle.

L'unité nationale

Lors de la séance inaugurale, M. Paul Tellier, du groupe de travail sur les relations fédérales provinciales au ministère de M. Marc Lalonde, à Ottawa, a expliqué les différents aspects de la question "de l'unité nationale".

Face au zonage, les agriculteurs exigent des revenus garantis

MONTREAL (PC) — Les agriculteurs québécois exigent du gouvernement de la province des garanties au chapitre de leurs revenus du fait que la future loi du zonage agricole les empêchera, dans une certaine mesure, d'obtenir des prix spéculatifs pour les terres qu'ils ne veulent plus ou ne peuvent plus garder.

Tout en réclamant l'adoption d'une telle loi dans les plus brefs délais, l'Union des producteurs agricoles, dans un mémoire qu'elle a rendu public lundi, précise toutefois que son accord est conditionnel à l'adoption de mesures visant à protéger et accroître les revenus de ses quelque 45.000 membres à qui on imposera des contraintes.

Dans une série de 26 propositions, le syndicat agricole exige entre autres que la loi s'étende à tout le territoire municipalisé du Québec à l'exception du territoire "effectivement occupé" par les cités et villes, et que la zone agricole inclut toutes les terres cultivées ou susceptibles de l'être, ainsi que les boisés privés et les lots de la Couronne situés à l'intérieur des municipalités, entraînant ainsi la délimitation des zones d'expansion future du territoire urbain.

PAS D'ERREUR LES PRIX SONT BAS CHEZ ZELLER

JEUDI - VENDREDI ET SAMEDI
14 - 15 ET 16 SEPT.

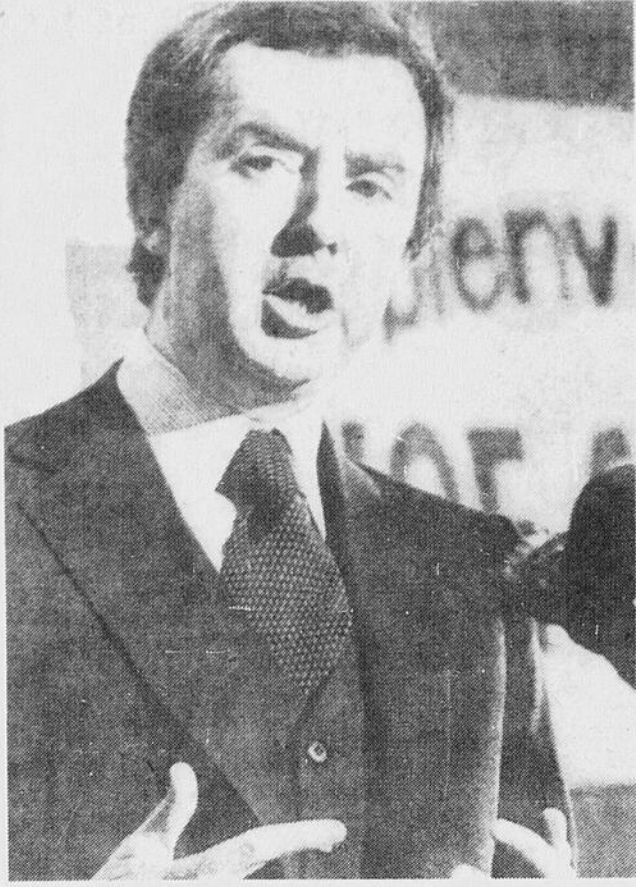
3 JOURS
SEULEMENT

Nous nous réservons le droit
de limiter les quantités

<p>Rubans cellulose</p> <p>1/2 x 1,000, stylos à bille, paquet de 3.</p> <p>Rég.: \$0.39</p> <p>SPECIAL:</p> <h2 style="font-size: 2em;">3/.97</h2>	<p>Etais à crayons</p> <p>modèles à carreaux.</p> <p>Rég.: \$0.69</p> <p>SPECIAL:</p> <h2 style="font-size: 2em;">.47</h2>	<p>Cahiers quadrillés</p> <p>80 pages</p> <p>Duo-Tang</p> <p>Paquet de 5.</p> <p>Rég.: \$0.99</p> <p>SPECIAL:</p> <h2 style="font-size: 2em;">.77</h2>	<p>Pads "Alouette"</p> <p>feuilles de couleurs.</p> <p>Rég.: \$0.50</p> <p>SPECIAL:</p> <h2 style="font-size: 2em;">3/.97</h2>
<p>Feuilles mobiles</p> <p>paquet de 400</p> <p>Rég.: \$1.88</p> <p>SPECIAL:</p> <h1 style="font-size: 3em;">1 27</h1>	<p>Porte- documents</p> <p>style exécutif, couleurs: noir, brun.</p> <p>Rég.: \$11.44 —</p> <p>SPECIAL:</p> <h1 style="font-size: 3em;">6 97</h1>		
<p>Espadrilles "Bionic"</p> <p>grandeurs: 13 à 3, couleurs: vert, bleu, rouge.</p> <p>Rég.: \$8.97</p> <p>SPECIAL:</p> <h2 style="font-size: 2em;">6 88</h2>	<p>Gilets T-shirts</p> <p>avec slogan, 8 à 16. 100% coton, couleurs assorties. Manches courtes.</p> <p>Rég.: \$3.99</p> <p>SPECIAL:</p> <h2 style="font-size: 2em;">2/\$5</h2>	<p>Sacs d'école pour fillettes</p> <p>couleurs assorties.</p> <p>Rég.: \$4.49</p> <p>SPECIAL:</p> <h2 style="font-size: 2em;">2 97</h2>	<p>Cahiers d'exercices</p> <p>paquet de 2 cahiers jumbos, 80 pages.</p> <p>Rég.: \$1.27</p> <p>SPECIAL:</p> <h2 style="font-size: 2em;">.97</h2>

PLACE DU SAGUENAY
BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI

CRITI...
 conse...
 group...
 litique...
 res qu...
 dienne...
 Séc...
 A...
 N...
 QUÉ...
 dant...
 prévoi...
 la rep...
 taire a...
 préven...
 de tr...
 Zélan...
 étatic...
 sation...
 préva...
 Les...
 et...
 préven...
 tion d...
 vail é...
 hier, a...
 l'Asso...
 nale d...
 sions...
 vail (A...
 à Qué...
 55 par...
 L'Alc...
 nisme...
 regroup...
 tionna...
 les lois...
 travail...
 pays r...
 sentan...
 états a...
 provin...
 année...
 qui po...
 ces da...
 lésion...
 S...
 Les...
 blanc...
 curité...
 ont p...
 modè...
 Québec...
 core d...
 curité...
 vail...
 l'appe...
 nisme...
 nue p...
 velle...
 rempl...
 Comm...
 du tra...
 pellati...
 relief...
 rénav...
 ventio...
 des m...
 Mm...
 spéci...
 Confé...
 trava...
 aux...
 gnes...
 velle...
 du tra...
 Suède...
 dernie...
 prévo...
 la re...
 taire...
 préve...
 Elle...
 comit...
 domi...
 préve...
 et sur...
 d'entr...
 par a...
 nomp...
 prise...
 sonn...
 d'un...
 chois...
 Québ...
 exem...
 le Liv...
 corde...
 larges...
 curité...
 sein...
 Sel...
 collab...
 les sy...
 Conf...
 ploye...
 depu...
 surto...
 propo...



CRITIQUE — Le leader du Parti progressiste-conservateur Joe Clark a fait hier un discours devant un groupe d'hommes d'affaires montréalais et dénoncé la politique du gouvernement fédéral relativement aux mesures que ce dernier a pris pour stimuler l'économie canadienne. (Telephoto PC)

Sécurité au travail A l'exemple de la N.-Z. et de la Suède

QUEBEC (PC) — Pendant qu'en Suède, la loi prévoit pour les travailleurs la représentation majoritaire au sein des comités de prévention des accidents de travail, en Nouvelle-Zélande, c'est un système étatique global d'indemnisation des accidents qui prévaut.

Les modèles suédois et néo-zélandais, de prévention et d'indemnisation des accidents de travail étaient à l'honneur, hier, au 64^e Congrès de l'Association internationale des régies et commissions des accidents de travail (AIRCAT), qui s'ouvrait à Québec en présence de 55 participants.

L'AIRCAT est un organisme professionnel qui regroupe les hauts fonctionnaires qui administrent les lois sur les accidents de travail dans leurs états et pays respectifs. Des représentants de six pays, de 45 états américains et des dix provinces participent cette année aux délibérations qui portent sur les tendances dans la réparation des lésions professionnelles.

Suède et Québec

Les auteurs du Livre blanc québécois sur la sécurité et la santé au travail ont plus qu'emprunté au modèle suédois. Si, au Québec, il n'existe pas encore de ministère de la sécurité et de la santé au travail, comme en Suède, l'appellation de l'organisme a d'abord été retenue pour identifier la nouvelle commission qui doit remplacer l'actuelle Commission des accidents du travail (CAT). Cette appellation vise à mettre en relief la priorité qui sera dorénavant accordée: la prévention des accidents et des maladies industrielles.

Mme Carina Nilsson, spécialiste du travail à la Confédération générale du travail de Suède, a exposé aux congressistes les lignes directrices de la nouvelle loi de l'environnement du travail, en vigueur en Suède depuis le 1^{er} juillet dernier. Cette nouvelle loi prévoit pour les travailleurs la représentation majoritaire au sein des comités de prévention.

Elle assure aussi à ces comités une influence prédominante sur le travail de prévention au niveau local et sur les soins médicaux d'entreprise. La loi impose par ailleurs l'obligation de nommer, dans toute entreprise employant cinq personnes ou plus, un ou plus d'un délégué à la sécurité choisi par les employés. Le Québec s'est inspiré de cet exemple et la loi qui suivra le Livre blanc devrait accorder des pouvoirs très larges aux comités de sécurité et de prévention au sein des entreprises.

Selon Mme Nilsson, une collaboration étroite entre les syndicats ouvriers et la Confédération des employeurs suédois existe depuis longtemps et est surtout due à la grande proportion des travailleurs

syndiqués en Suède. Les syndicats affiliés à la Confédération générale du travail de Suède regroupent environ 95 pour cent des cols bleus suédois, tandis que les syndicats de travailleurs salariés rallient quelque 7 pour cent de cette main-d'oeuvre.

Au Québec, seulement 3 pour cent des travailleurs salariés sont syndiqués.

L'exemple néo-zélandais

En Nouvelle-Zélande, le droit de poursuivre en dommages-intérêts pour lésion corporelle a été aboli, en même temps que le vieux régime de réparation des accidents de travail. Pour les remplacer, a expliqué hier M. Kenneth L. Sandford, président de la commission de réparation des accidents de Nouvelle-Zélande, un régime a été institué offrant diverses indemnités à tous ceux qui subissent des lésions corporelles dans un accident, sans égard à l'endroit, aux circonstances et à la responsabilité. Tous les individus sont donc protégés en Nouvelle-Zélande, qu'il fassent ou non partie de la population active, que l'accident survienne au travail, à la maison ou sur la route, que la victime soit un enfant, un adulte, un étudiant, un travailleur, un chômeur, un touriste étranger, etc. M. Sandford a été obligé d'admettre que cette réforme rencontre toujours l'opposition farouche des assureurs, des avocats et des médecins, qui sentent leurs intérêts menacés.

Johnson discret

Le ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre du Québec, M. Pierre-Marc Johnson, s'est montré pour sa part discret sur les nouvelles politiques québécoises en matière de prévention des accidents, puisque son collègue, M. Pierre Marois, doit rendre public dans quelques jours le Livre blanc sur la sécurité et la santé au travail.

Un test pour les fumeurs qui désirent cesser de fumer

Ce test vous est offert par le Centre de Propagande Anti-Tabac. Vous pouvez le faire chez vous. C'est facile et ne présente aucun danger. Vous pourrez constater si votre envie de fumer peut être coupée. C'est vous qui jugerez. Il s'agit d'une petite dragée à base de plantes aromatiques. Elle ne rend pas le goût de la cigarette insupportable. Vous pourrez fumer comme d'habitude. Mais en saurez-vous envie? Vous le saurez bientôt. Pour recevoir ce test, il suffit d'envoyer rapidement \$0.10 et une enveloppe portant vos nom et adresse au Centre de Propagande Anti-Tabac, Dept 8Q (pour le 13 sept.), 9Q (pour le 11 oct.), 4221, Ste-Catherine St. W., Suite 220, Montréal, Qué., H3Z 2Y9.

Si votre demande arrive parmi les 500 premières, vous recevrez en plus un petit cadeau.

Engagement de l'architecte Taillibert

Le maire Drapeau aurait demandé d'être "discret"

MONTREAL (PC) — Un ingénieur qui fut autrefois à l'emploi de la ville de Montréal, a affirmé devant la commission Malouf que le maire Jean Drapeau lui avait demandé de garder secret l'engagement de l'architecte parisien Roger Taillibert, père du stade olympique construit au coût de \$850,6 millions.

M. Claude Phaneuf devait ajouter qu'il avait été convenu qu'on ne devait pas ébruiter le fait que M. Taillibert avait été chargé de préparer les plans.

"Un bon nombre de journalistes et même des architectes cherchaient à savoir ce qui se passait", a ajouté M. Phaneuf, qui témoignait, mardi, devant la commission Malouf chargée de faire enquête sur le coût exorbitant des préparatifs des jeux olympiques de 1976.

L'ingénieur montréalais, qui possède aujourd'hui son propre bureau, a longuement hésité avant d'affirmer que le maire Drapeau lui avait demandé de garder secret l'engagement de M. Taillibert. Après avoir été soumis à une véritable barrage de questions de la part du procureur de la commission, Me Jacques Dagenais, M. Phaneuf devait préciser que l'ordre de taire le nom de M. Taillibert émanait du "patron" qu'il identifia finalement comme étant le maire Drapeau.

Avant l'engagement de l'architecte français, le maire Drapeau avait convoqué M. Phaneuf, en juillet 1971, pour connaître son opinion personnelle sur le genre de stade qui conviendrait le mieux à Montréal. L'ingénieur municipal, qui venait de rentrer d'un voyage d'étude qui l'avait

conduit en Amérique du Nord et en Europe pour visiter les principaux amphithéâtres, y inclus les stades olympiques de Mexico et de Munich, avait recommandé au patron le stade du Parc des Princes, à Paris réalisé par Roger Taillibert.

Interrogé pour savoir si le maire Drapeau s'était enfin prononcé en faveur de l'architecte parisien, M. Phaneuf a répondu par la négative.

"Mais peut-être que si je lui avais dit que je préférais le style de stade américain, il n'aurait peut-être pas eu la même réaction."

M. Taillibert est venu à Montréal au mois d'août 1971 pour y prononcer une conférence sur son oeuvre avec séance de projection de diapositives à l'intention d'un groupe d'ingénieurs et d'architectes.

PAS D'ERREUR LES PRIX SONT BAS CHEZ ZELLER

Judi, vendredi et samedi
14-15 et 16
septembre

3 JOURS
SEULEMENT

Nous nous réservons le droit
de limiter les quantités

Litière
pour
chats

Sac de 10 lb.
Rég.: \$2.79
SPECIAL:

1⁷⁷

Laine
Phentex

3 plis, 6 oz.
Couleurs assorties.
Rég.: \$1.19
SPECIAL:

.77

Essuie-tout
Viva

rouleaux doubles,
couleurs assorties

Rég.: \$1.24
SPECIAL:

.74

Serviettes
sanitaires

"Stayfree".
Boîte de 30.
4 COUPONS GRATIS
A L'INTERIEUR.
Rég.: \$2.77
SPECIAL:

1⁹⁷

Tapis tressé
oval, 9' x 12'

Rég.: \$84
SPECIAL:

67⁷⁷

Choix de
tissus polyester

Hauteur: 54 po., couleurs
unies ou rayures.

Rég jusqu'à: 3²⁷
SPECIAL:

1⁰⁰
LE METRE

Plantes
vertes

Pot de 3 pouces.
Rég.: \$1.49
SPECIAL:

.88

Pantoufles
pour
dames

Peluche, talons pleins,
couleurs: rose, bleu,
jaune, beige.

Rég.: \$5.97
SPECIAL:
\$3⁹⁷

Bas
thermaux
pour
hommes

Couleurs assorties.

Rég.: \$1.49
SPECIAL:

.97

Sacs à
poubelles

"Glad"

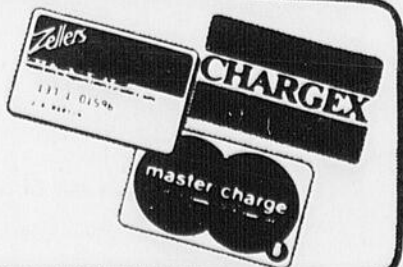
Paquet de 10.
26 x 36.

Rég.: \$1.29
SPECIAL:

.97

Zellers

PLACE DU SAGUENAY
BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI



Un confort que l'on remarque... les manteaux en duvet de Squire!

Ces manteaux ne vous offrent pas seulement confort et chaleur. Ils ont aussi été conçus pour vous procurer élégance et distinction, même durant la saison froide. Quant à la chaleur... quoi de plus approprié que le duvet, le duvet naturel d'oiseaux aquatiques! Chaque manteau, parka ou blouson de cette collection se présente avec un extérieur rebelle au vent et autres intempéries, une bourre de duvet et une doublure en nylon qui ne laissera pas le duvet s'échapper. Faites votre choix parmi ces modèles qui allient toute la chaleur voulue, aux exigences de la mode... et bon hiver!

la **Baie**

Place du Royaume



Parkas de ville

A. Extérieur en coton/nylon, avec 4 poches. Capuchon aussi à bourre de duvet, bordure en loup naturel. Glissière 2 sens, rabat bouton, cordon coulissant à la taille et au capuchon. 40" L. Marine ou beige. Tailles: 36-46.

155⁰⁰ ch.

Blousons

B. Extérieur nylon, avec 5 poches. Capuchon tempête, bordé de loup naturel. Cordon coulissant au capuchon, poignets et taille en tricot. 28" L. Marine ou gris. Tailles: 36-46.

115⁰⁰ ch.

Somptueux parkas

C. Extérieur en croisé de polyester et coton, capuchon à bourre de duvet, bordé de loup. Bordure à la façon esquimaude, aux poignets et à l'ourlet. 40" L. Beige ou marine. 36-46.

200⁰⁰ ch.

Dufflecoats Canada

D. Extérieur en coton et nylon avec doublure libre. Fermeture à glissière et à caillots, poches à fermoir Velcro. Capuchon à bourre et duvet et cordon coulissant, amovible. Long. 38". Beige, marine clair ou chocolat. 36-46.

135⁰⁰ ch.

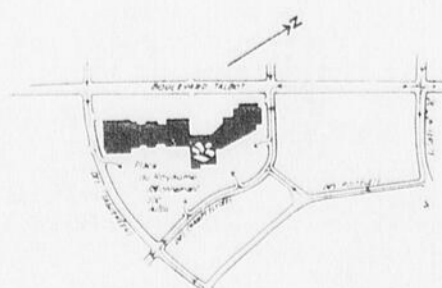
Centre-ville seulement.

Facilités de paiement sur demande. Téléphoner à: 842-6261 (région de Montréal). Rayon 310, rez-de-chaussée, centre-ville et dans toutes les succursales, sauf avis contraire.

Manteaux de ville

E. Devant croisé, ceinture, col en laine d'agneau, teint raton-laveur. Extérieur coton/nylon, doublure libre en nylon. Fermeture Velcro aux poches. 42" de long. Beige ou chocolat. 36-46. Centre-ville seulement.

155⁰⁰ ch.



Le meilleur chemin...

Pour un accès plus facile à La Baie de Place du Royaume, empruntez la rue des Sagueneens ou la rue des Champs-Elysees. Vous arrivez ainsi directement dans l'immense stationnement de 1.200 autos!

Demandez-nous n'importe quoi...ou presque

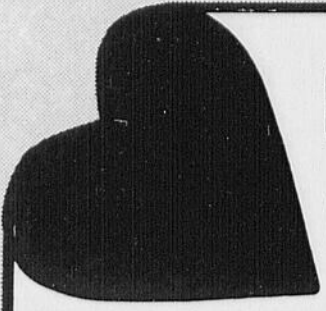
la Baie

vosre nom est bon
dites "à mon compte"

LA BAIE, CHICOUTIMI

3, Place du Royaume,
boulevard Talbot, Chicoutimi,
545-3160.

HEURES D'AFFAIRES:
du lundi au mercredi, de 9h30 à 17h30
— les jeudi et vendredi, de 9h30 à 21h00
— le samedi, de 9h00 à 17h00.



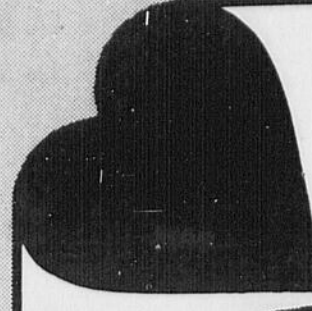
Gem
L'ÉPICIER QUE Gem

- PAPIERS-MOUCHOIRS**
COULEURS VARIÉES ROYALE
bte de 100 **.60**
- BASE POUR SOUPE**
BOEUF ET POULET DU CHEF
bte 16 oz **1.65**
- MARGARINE MOLLE**
LACTANTIA
cont. de 2 lb **1.65**
- SHAMPOING**
POUR BEBE JOHNSON
bouteil. 350 ml **2.15**
- CAFE FILTRE**
TRENDS
bte 1 lb **3.91**
- SOUPE**
TOMATES ET LEGUMES LIPTON
bte de 2 env. **.60**
- ENROBAGE DE CARAMEL**
POUR POMMES "WRAPPLES" KRAFT
cello 9 oz **.99**
- SAUCE SOYA**
MONTREAL
bouteil. 5 oz **.41**
- SAUCE A DINDE**
FRENCH
env. **.31**
- ESSUIE-TOUT**
ORNES ROYALE
pqt 2 rouleaux **1.14**
- BISCUITS**
PAUSE-CAFE ET PIRATE CHRISTIE
sac 450 g **1.15**
- HUILE POUR BEBE**
JOHNSON
bouteil. 250 ml **1.99**
- POUDRE POUR BEBE**
JOHNSON
bouteil. 397 g **1.85**
- PAIN DE VIANDE**
KLIK
bte. 12 oz **1.21**
- SIROP DE TABLE**
OLD Tyme
bouteil. 16 oz **.63**
- FEVES GERMEES**
MONTREAL
bte 28 oz **.51**
- SAUCE BRUNE**
FRENCH
env. **.31**

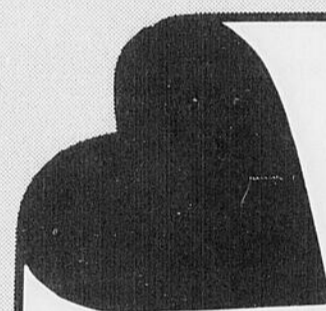
- SAUCE A OIGNONS**
FRENCH
env. **.31**
- ALCOOL A FRICTION**
MARC-O
bouteil. 16 oz **.59**
- MIEL PUR**
LIQUIDE DU BARATTE KRAFT
bocal 12 oz **.79**
- SERVIETTES SANITAIRES**
REGULIER OU DESODORISANT LIGHTDAYS
bte de 30 **1.65**
- BOVRIL CORDIAL**
POULET
bouteil. 8 oz **1.39**
- BREUVAGES**
SAVEURS VARIÉES F.B.I.
bocal 64 oz **.74**
- BONBONS**
GROUPE DE MENTHES HENRI
cello 200 g **.59**
- BISCUITS**
FEUILLE D'ERABLE VIAU
cello 12 oz **.69**
- LAMES CARTOUCHES**
SCHICK II
cont. de 5 **1.19**
- GRUAU RAPIDE**
OGILVIE
bte 1.35 kg **.98**
- SODA A PATE**
COW BRAND
bte 1 lb **.53**
- BOVRIL CORDIAL**
BOEUF
bouteil. 8 oz **1.65**
- POIVRE NOIR PUR**
SCHWARTZ
bte 8 oz **2.49**
- GATEAUX**
DEMI MAE-WEST VAILLANCOURT
bte de 10 **.99**
- NOURRITURE POUR CHIENS**
SAVEURS VARIÉES DR BALLARD
bte 25 oz **2/.89**
- AJAX LIQUIDE**
REGULIER OU PIN
cont. de 32 oz **1.30**
- GATEAUX SURGELES**
CHOCOLAT OU MARBRE, McCAIN
bte de 19 oz **1.39**



- PAPIER DE TOILETTE**
COULEURS VARIÉES ROYALE
pqt 8 rouleaux **2.05**
- SOUPE**
POULET ET NOUILLES LIPTON
bte de 2 env. **.41**
- CAFE INSTANTANE**
MAXWELL
bocal 10 oz **5.29**
- PATATES FRITES**
SURGELEES McCAIN
sac de 3 1/2 lb **1.09**
- FROMAGE TRANCHE**
ST-CASTIN
pqt 8 oz **.79**
- HUILE DE MAIS**
MAZOLA
bouteil. 24 oz **1.35**
- JUS DE TOMATES**
CANADA DE FANTAISIE BRIGHT
bouteil. 19 oz **.28**
- CHAMPIGNONS**
EN PIECES ST-CASTIN
bte 10 oz **.59**



- BOEUF**
DE MARQUE ROUGE HAUT DE COTE (PALETTE) lb **.88**
- LARD SALE**
ENTRELARDE
lb **1.38**
- BOEUF DE MARQUE ROUGE**
ROTI DE COTES CROISEES
lb **1.38**
- BOEUF HACHE**
ORDINAIRE
lb **.89**
- SMOKED MEAT**
COORSH
4 env. de 2 oz **1.79**
- PAIN DE POULET**
BILOPAGE
1.19
- BACON TRANCHE**
ST-CASTIN
pqt de 1 lb **1.78**

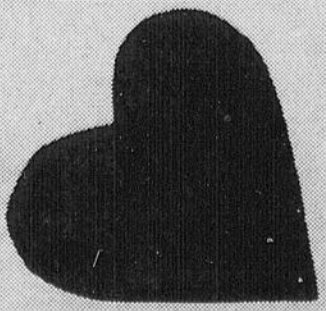


LES PRODUITS DE QUALITE



TOUJOURS EN BONNE PLACE A LA BONNE PLACE CHEZ VOTRE ÉPICIER "GEM".

- EAU MINERALE**
ST-CASTIN
bouteil. 30 oz **.41**
- COCKTAIL DE FRUITS**
ST-CASTIN
bte 19 oz **.76**
- POIS VERTS**
GROSSEURS VARIÉES CANADA DE CHOIX ST-CASTIN
bte 10 oz **.29**
- MAIS SUR EPIS**
CANADA DE CHOIX ST-CASTIN
bte 40 oz **.70**
- OIGNONS SUCRES**
ST-CASTIN
bocal 12 oz **.84**
- POIS A SOUPE**
ST-CASTIN
sac 2 lb **.85**
- SACS A POUCELLE**
INTERIEUR ST-CASTIN
pqt de 10 **.38**
- DETERGENT LIQUIDE**
ST-CASTIN
bouteil. 750 ml **.53**
- EAU DE JAVEL**
ST-CASTIN
cont. 128 oz **.91**
- PANSEMENTS**
ADHESIFS ST-CASTIN
bte de 60 **.96**



BIEN VOUS SERVIR NOUS TIENT A COEUR



- POMMES**
VARIETE "LOBO" RECOLTE DU QUEBEC CANADA DE FANTAISIE
cello de 5 lb **.98**
- OIGNONS BLANCS**
A MARINER PRODUIT DE L'ONTARIO CANADA # 1
cello de 2 lb **1.19**
- RAISINS ROUGES**
VARIETE "TOKAY" PRODUIT DES E.-U. CANADA # 1
la lb **.73**
- PIMENTS VERTS**
CULTURE DU QUEBEC GROSSEUR "MOYENS"
la lb **.37**

Marché Ste-Claire Ltée 247, Ste-Marie, Chicoutimi-Nord Tél.: 543-6002	Marché Brassard 190, Angers, Jonquières Tél.: 547-2666	Super Marché Laurier Ltée 218, de la Fabrique, Jonquières Tél.: 547-2154	Truchon & Larouche 142, Sacré-Coeur est, Alma Tél.: 662-2390	Gérard Gauthier 683, Hôtel-de-Ville, St-Honoré	Boucherie Davis 325, Davis, Arvida Tél.: 548-5243	Adhemar Lavoie 2708, boul. St-Jean-Baptiste, Chicoutimi — Tél.: 549-2271	Magasin Lavoie & Fils Enr. 360, Ste-Anne, Chicoutimi Tél.: 543-3389
---	--	--	--	---	---	---	---

Sondage du "Star"

Le Québec doit rester une partie du Canada

Une majorité écrasante (8 sur 10) de Québécois veulent que le Québec reste une partie du Canada au sein de la Confédération.

Sept Québécois sur 10 croient que le Canada serait dans une plus mauvaise situation sans le Québec; mais seulement 6 sur 10 estiment que le Québec serait pire sans le Canada.

Voilà quelques données révélées par le sondage du "Star" sur l'opinion du Québec, en juin dernier.

Le nombre (80 pour cent) de ceux qui expriment un certain engagement pour garder le Québec dans la Confédération concorde avec celui du sondage de février 1977, quand 75 pour cent exprimaient le même désir, et de juillet 1977, lorsque cette statistique atteignait 88 pour cent.

Toutefois, comme on l'a rapporté dans la première partie de cette série d'articles, le nombre de ceux qui sont en faveur du statu quo a diminué considérablement. Seulement 14 pour cent de tous les Québécois veulent que les clauses de la Confédération restent pratiquement inchangées. Quatre-vingt-quatre pour cent voulaient voir une certaine forme de changement, depuis le fait de voir attribuer aux provinces des pouvoirs accrus et égaux jusqu'à l'octroi de l'indépendance totale du Québec.

Tant que ce désir de changement existera et ne sera pas comblé, les perspectives de stabilité pour le Québec comme pour le Canada ne sont pas brillantes.

Personne au Québec, au Canada ou ailleurs ne sait ce que sera ce changement et tant qu'ils ne le sauront pas, le pays évoluera dans un état constant d'incertitude.

Et, de toute évidence, l'incertitude ne contribue pas à la santé de l'économie. Lorsqu'on négocie dans un contexte d'incertitude, on est incertain sur l'expansion des affaires, des investissements et le reste.

Ce que le peuple canadien a besoin de comprendre, selon le sondage, c'est qu'il est difficile de mater les problèmes économiques dans le pays sans traiter la question de l'unité.

C'est spécialement vrai pour le Québec. La question de la langue y est économique à sa racine. Mais l'économie repose sur le climat politique dans la province à l'heure actuelle. Tant que l'avenir du Québec ne sera pas décidé, ses problèmes économiques resteront pratiquement impossibles à résoudre.

Le sondage a cherché à savoir comment on pensait au Québec que les anglophones et les francophones respectivement pouvaient être motivés par le maintien du Québec dans le Canada et comment ce sentiment pouvait se comparer avec ce qui existe aujourd'hui pour chaque groupe dans les faits.

Le sondage indique que cette perception du maintien du Québec dans la Confédération est plus ressentie par les Canadiens anglophones que francophones. Dans l'ensemble, trois Québécois sur quatre pensent que les Canadiens anglophones sont très ou quelque peu motivés par cette perspective. Quant aux francophones canadiens, 58 pour cent des Québécois pensent qu'ils ont la même perspective d'engagement pour le maintien de la Confédération. En général, ce qui est perçu par les gens est assez proche de la réalité.

Comme on l'a noté, 58 pour cent des Canadiens français étaient considérés comme voués au maintien de la Confédération. Leur engagement réel, tel que l'a révélé l'enquête, était de 59 pour cent.

On percevait que l'engagement anglophone pour la Confédération était de 75 pour cent et cette motivation était en fait de 86 pour cent.

En comparant ces données aux deux sondages antérieurs, on constate que les séparatistes inconditionnels commencent à avoir une compréhension plus réaliste de ce que les francophones québécois pensent de l'avenir du Québec.

En juillet 1977, ce que les séparatistes pensaient à cet égard était beaucoup plus éloigné de ce désir de motivation québécoise que ce l'était en juin 1978. Ce changement dans la pensée des séparatistes inconditionnels est significatif.

Dans le sondage du "Star", de juillet 1977, les séparatistes à l'extrême voyaient 28 pour cent des Québécois francophones comme "très" ou "quelque peu" engagés en faveur de la Confédération, tandis que cette motivation réelle atteignait 59 pour cent.

En juin de cette année, les séparatistes estimaient que 42 pour cent des Canadiens français sont très ou quelque peu partisans de la Confédération, tandis qu'en réalité, l'expression de leur fidélité s'est maintenue à 59 pour cent.

On peut en déduire deux choses. Puisqu'ils ont une meilleure compréhension de la situation, les séparatistes peuvent commencer à se rendre compte que pour acquiescer un appui majoritaire en faveur du changement, ils devront faire quelques compromis.

Ou bien, ayant une meilleure compréhension, ils pourront recourir à des méthodes plus agressives pour gagner la faveur d'un public pour une chose qu'il ne désire pas.

De même, la perception des séparatistes à l'extrême de la façon dont les Canadiens anglais et les Canadiens français désirent le maintien de la Confédération a commencé à subir quelque changement. En juillet 1977, les fédéralistes voyaient 74 pour cent des Canadiens français engagés pour la Confédération, tandis que l'expression de cette motivation n'était que de 59 pour cent. Dans l'enquête de cette année, les fédéralistes voyaient que cette proportion se situait dans les 65 pour cent, alors que la réalité la place dans les 59 pour cent.

De même, la perception qu'ont les fédéralistes de l'engagement des Canadiens anglais s'approche davantage de la réalité. En juillet 1977, les fédéralistes estimaient que 87 pour cent des Canadiens anglais étaient partisans de la Confédération, tandis que seuls 70 pour cent indiquaient qu'ils l'étaient. Ces statistiques sont passées à 83 pour cent et 86 pour cent en juin 1978.

Il est clair que les fédéralistes à l'extrême ont maintenant une perception plus réaliste de la situation.

Contrairement à juillet 1977, quand ils croyaient que leur cause avait plus d'appui qu'en réalité, ils sont maintenant plus proches du niveau exprime de cette réalité. Cela implique qu'au cours de l'année dernière, les séparatistes ou ceux qui désirent du changement dans la Confédération ont parlé plus fort et à cause de ce comportement, les fédéralistes commencent à réévaluer la part effective d'appui que leur cause peut rencontrer.

Cela implique pour l'unité du pays que ceux qui sont partisans de la Confédération à l'intérieur comme à l'extérieur du Québec, ont besoin de parler plus fort pour exprimer leur engagement, de sorte que la faction fédéraliste du Québec ne se sente pas seule.

La majorité des Québécois pensent que le Canada souffrirait davantage de la séparation que le Québec, si la province devenait indépendante. Sept Québécois sur dix pensent que le Canada sans le Québec serait pire qu'aujourd'hui, tandis que 62 pour cent estiment que la province serait en plus mauvaise posture, si elle quittait le Canada.

Ceux qui pensent que le Canada sans le Québec broierait du noir soutiennent que le pays souffrirait sur le plan économique, que la séparation signifierait la perte des ressources du Québec pour le reste du Canada.

D'autres pensent que la perte du Québec ferait perdre la division du pays aussi bien géographiquement qu'économiquement. Cela se compare aux données d'il y a un an.

Quant à la faculté du Canada de survivre ou de rester uni sans le Québec, un Québécois sur deux (50 pour cent) dit que le Canada s'en tirerait "très" ou "assez" bien.

Toutefois, une proportion importante (50 pour cent) entretient des doutes sur l'avenir du Canada sans le Québec. Cette statistique est plus grande qu'il y a un an, quand seulement 30 pour cent des Québécois exprimaient cette opinion.

Cela implique encore une fois que les partisans de la séparation ou du changement de la Constitution réussissent un peu mieux à montrer que le Québec apporte une contribution positive pour la santé et le bien-être de la nation et qu'on s'en apercevrait, si elle était perdue.

Les séparatistes semblent réussir à "vendre" l'idée que le Québec a moins de privilèges qu'on le croit dans la Confédération sous sa forme actuelle et qu'il a besoin d'un meilleur traitement.

Les Québécois commencent à avoir davantage confiance en ce qu'ils contribuent à apporter au reste du Canada et c'est significatif. Cette mentalité pourrait signifier des demandes beaucoup plus agressives à l'avenir, spécialement dans le domaine des chances économiques.

Quatre-vingt-quinze pour cent des fédéralistes interviewés pensent que le Québec serait pire en dehors de la Confédération. Naturellement, les séparatistes (84 pour cent) sont d'opinion contraire. Ces statistiques ne sont pas très différentes de ce qu'elles étaient l'an der-

nier.

Le sondage indique que, comme c'était le cas il y a un an, l'optimisme sur la faculté du Québec de survivre comme état séparé est très fort chez les séparatistes.

Ils pensent en grand nombre qu'un Québec séparé pourrait très bien marcher ou assez bien (72 pour cent). D'autres pensent que son quant-à-soi, le Québec aurait quelques difficultés (74 pour cent).

A cet égard, il est important de mettre l'accent, particulièrement pour les francophones voués au maintien du Québec dans la Confédération, sur leur inquiétude collective. Ils ont besoin qu'on les rassure et les appuie pour contrer la position des séparatistes.



LEGARÉ

HÂTEZ VOUS! RECHERCHER LE CONFORT ET LA QUALITÉ A DES PRIX MODIQUES! PREMIERS ARRIVÉS, PREMIERS SERVIS.

VALEURS Imbattables

LA VENTE BAT SON PLEIN!

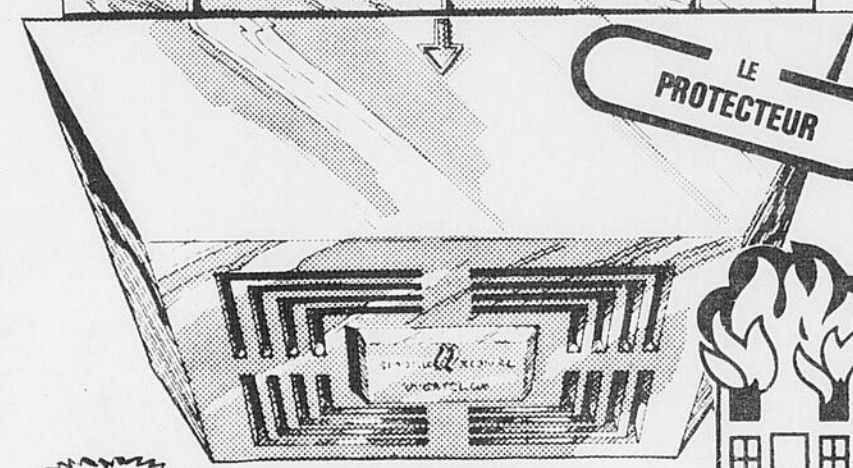
DÉTECTEUR DE FUMÉE

Fait au Canada par **WESTCLOX**


Achat en personne seulement

19.88


BATTERIE INCLUSE.



LE PROTECTEUR



FORTE ALARME PULSÉE DE 85 DÉCIBELS



Bottier Blanc Antique

LISTÉ ET ÉTIQUETÉ

CHAMBRE JUMELÉE, CIRCUIT INTÉGRÉ

MESURES SECURITAIRES: - IONISATION DOUBLE -

1

AN DE GARANTIE

- Sensible et précis, vous avertit dès la première phase d'un incendie.
- ALARME stridente de 85 décibels.
- Fonctionne même en cas de panne d'électricité.
- Un signal sonore intermittent indique quand il faut remplacer la batterie.
- Essai facile à faire.

TÉLÉCOULEUR DE 20"

Système automatique "Permatint" pour correction des tons de peau. Tube image "Chroma-Line". Châssis 100% transistorisé. Accord précis à mémoire. Coffret fini noyer. 1 AN DE GARANTIE INCLUS.

SPÉCIAL \$549.



SYLVANIA

VALEUR EXCEPTIONNELLE!

Vous obtenez:

- Récepteur AM/FM
- Lecteur 8 pistes
- Haut-parleurs à suspension acoustique.

SPECIAL: 99.95





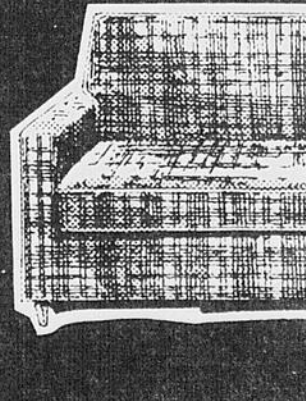
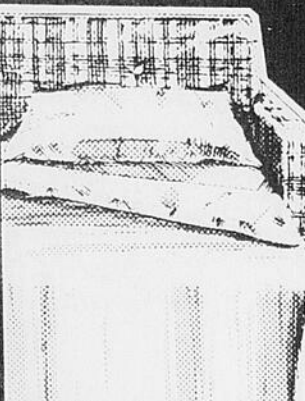
JULIETTE

Tourne-disques disponibles en sus

Sofas-lits

Jolis sofas de 68", s'ouvrant en un lit de 52" x 70". Revêtement à carreaux dans les tons d'or.

SPÉCIAL \$259.

ACHETEZ MAINTENANT EPARGNEZ LA TAXE!



par STANDARD une Division de **House of Braemore**

POUR VOTRE SALON: LE STYLE CONTEMPORAIN!

Ensemble attrayant de Sofa (86") et Fauteuil généreusement rembourré. Joli recouvrement rouille/beige à motif floral. 100% Nylon. Bois décoratif sur les façades.

SPÉCIAL \$449

2 MCX.

ACHAT INCROYABLE!

Vous obtenez: commode-toilette triple 56", chiffonnier à 4 tiroirs, miroir encadré et lit de 54". Fini pacane.

SPÉCIAL \$299

4 MCX







LEGARÉ

CHICOUTIMI 491, des Champs-Élysées Tél.: 549-9107	JONQUIERE 350, rue St-Dominique Tél.: 547-3600-8	VILLE DE LA BAIE 322, rue Bagot Tél.: 544-2563	DOLBEAU 1400, boul. Walberg
ROBERVAL 861, rue St-Jean	ST-FELICIE 1195, boul. Sacré-Coeur	ALMA 455, rue Sacré-Coeur	

AVEC UN COMPTE LEGARÉ C'EST PLUS FACILE DE MAGASINER

NOUS FINANÇONS NOTRE CRÉDIT

NOUS ACCEPTONS AUSSI  

QUEBEC EN BREF

Vote de grève des facteurs

QUEBEC (PC) — Quelque 359 des 530 facteurs de la région métropolitaine de Québec se sont prononcés lundi soir dans une forte proportion en faveur de la recommandation de leur exécutif national à l'effet d'accorder un mandat de grève au comité national de grève.

Ces facteurs, membres de la section locale numéro 5 de l'Union des facteurs du Canada, ont ainsi imité leurs confrères de la Mauricie et du Lac-Saint-Jean qui acceptaient la semaine dernière la recommandation de leur exécutif national.

Les résultats officiels du vote à la grandeur du pays seront rendus publics en même temps lors d'une conférence de presse de l'exécutif national aujourd'hui ou demain.

Journalistes de CJRP

QUEBEC (PC) — Les membres de la Tribune de la presse judiciaire au Palais de justice de Québec ont décidé d'interdire l'accès de leurs locaux aux journalistes du réseau Radio-Mutuel, principalement ceux de la station CJRP, de Québec, d'ici à ce que soit réglé le conflit de travail qui dure maintenant depuis 19 mois dans cette station.

Une résolution en ce sens a été adoptée, lundi, lors de l'assemblée annuelle des membres de la Tribune.

Cette décision survient à peine un mois après que le directeur général des greffes, Me Georges Lalande, ait émis une directive interdisant à tout fonctionnaire du Palais de justice de fournir des informations par téléphone aux journalistes.

Un porte-parole du Palais de justice a toutefois précisé que la directive de M. Lalande n'était en aucune façon reliée à la grève à CJRP.

Il a précisé qu'elle visait à écarter les risques d'erreur dans la transmission de renseignements par téléphone. Selon ce porte-parole, il est préférable que les journalistes soucieux d'obtenir une information exacte et précise se rendent eux-mêmes consulter les dossiers.

Prêts-bourses aux filles-mères

QUEBEC (PC) — Les prêts-bourses consentis aux filles-mères qui désirent retourner aux études seront portés de \$5.500 à \$10.000 par année.

Un projet de règlement en ce sens sera soumis au Conseil des ministres d'ici Noël, a promis mardi le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, devant 200 étudiants d'un Cégep de la région de Québec.

Cette modification vise à améliorer le sort des familles monoparentales, surtout des jeunes filles-mères d'un enfant, désirant effectuer un retour à l'école.

M. Morin a reconnu que l'évolution de la société fait en sorte que de plus en plus de jeunes sont dans l'obligation d'arrêter leurs études à cause de leur situation financière précaire, engendrée par la naissance d'un enfant. C'est ce problème que le projet de règlement veut solutionner.

Firestone

JOLIETTE (PC) — L'usine Firestone, où un long conflit de travail s'était déroulé en 1973, est de nouveau le théâtre d'une grève depuis lundi. En effet, les 300 syndiqués CSN ont mis à exécution leur résolution votée la veille de déclencher un débrayage pour appuyer leur comité de négociation.

Le contrat de travail est échu depuis le 31 août 1978. Le droit de grève était acquis puisque l'avis de négociation avait été envoyé depuis plus de 60 jours, conformément aux nouvelles dispositions du Code du travail. Une douzaine de rencontres de négociation se sont déroulées depuis le mois de juin.

Le président du syndicat, M. Normand Pellan, affirme que les principaux points d'accrochage sont la promotion selon l'ancienneté, les vacances, le temps supplémentaire obligatoire et les salaires.

M. Pellan a précisé que la grève actuelle englobait sensiblement les mêmes enjeux qu'en 1973. La question du temps supplémentaire obligatoire, qui avait alors été supprimée au profit des syndiqués en ce qui regarde les jours de semaine, revient encore sur le tapis puisque les employés n'ont pas le choix de ne pas travailler le samedi lorsque requis par la compagnie.

Un porte-parole de la compagnie n'a pas voulu faire de commentaires pour le moment et s'est contenté d'ajouter qu'une rencontre formelle de négociation pourrait se dérouler très bientôt.

Réorientation de SIDBEC

SEPT-ÎLES (PC) — Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay, déposera à l'automne un projet de loi qui conduira à une réorientation complète de la sidérurgie québécoise intégrée, Sidbec, dans le cadre d'un plan de cinq ans.

À l'issue d'une tournée de quatre jours, dans la circonscription de Duplessis, incluant une visite des installations de Sidbec-Normines, à Port-Cartier, M. Tremblay a réaffirmé à Sept-Îles que les sociétés d'État devaient faire leurs frais et que Sidbec devait devenir rentable.

Déjà \$1 milliard a été investi dans Sidbec et il faudra que toute la question soit étudiée en profondeur avant de songer à d'autres investissements de ce côté, a-t-il ajouté, refusant toutefois de divulguer plus de détails sur ses intentions au sujet de la société d'État.

Nouveau coroner

QUEBEC (PC) — Le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, a annoncé mardi qu'un nouveau coroner mènerait l'enquête sur le décès de Richard Charest, de Québec.

Il s'agit de Me Jean-Paul Duquette, coroner pour le district judiciaire de Terrebonne.

L'enquête avait été rendue nécessaire à la suite d'affirmations du curé de St-Roch, Mgr Raymond Lavoie, qui mettait en doute la version policière sur la mort de Charest.

Ce dernier, âgé de 18 ans, se serait pendu dans sa cellule dans la nuit du 11 au 12 août à la centrale de la police municipale de Québec, selon la version policière. L'enquête avait d'abord été confiée au coroner J.-Armand Drouin, de Québec, qui s'est désisté parce qu'il était trop occupé à une autre enquête.

Le remplaçant nommé par le coroner Drouin était Me Maurice Lagacé. Le quotidien québécois Le Soleil révélait cependant que le coroner Lagacé pourrait être en conflit d'intérêt dans l'affaire puisqu'il était propriétaire du domicile loué par le père de la victime.

Arabes

NORTH HATLEY (PC) — Environ 200 visiteurs d'Arabie Saoudite sont attendus cette semaine à North Hatley et personne ne semble connaître la raison de leur présence dans cette région des Cantons de l'Est.

Le prince Mohamed Al Faisal, neveu du roi d'Arabie Saoudite, est arrivé lundi après-midi, à l'aéroport de Sherbrooke, accompagné d'une petite délégation de dignitaires de l'un des plus importants producteurs de pétrole au monde.

Ce premier groupe sera rejoint aujourd'hui même par un second groupe beaucoup plus imposant qui est attendu à l'aéroport de Dorval, leur Boeing 707 ne pouvant se poser à l'aéroport de Sherbrooke.

Au cours de leur séjour de cinq jours, les visiteurs arabes doivent rencontrer des hommes d'affaires et des dirigeants d'entreprises nationales et internationales opérant au Canada.

La raison officielle du séjour du prince arabe et de sa suite à North Hatley est de se reposer et de faire des emplettes, a affirmé le commissaire industriel de Sherbrooke, M. Alex Baptist.

Bienvenue à Québec!



ÇA VAUT LE DÉPLACEMENT!

Un choix incomparable!
PLUS DE 2,000
FOURRURES

C'est vraiment la plus imposante collection de fourrure chez les plus grands spécialistes au Québec! N'hésitez pas à venir consulter l'équipe Laliberté, composée de 13 conseillers qui totalisent 214 années d'expérience. Sans contredit, la meilleure équipe au Québec! Nous offrons également un vaste atelier spécialisé pour la confection et la réparation de fourrure.

ALLOCATION DE DÉPLACEMENT

\$25

EN BONS D'ACHAT



Ce privilège spécial est réservé exclusivement aux personnes demeurant dans les régions desservies par ce journal. L'allocation de déplacement sera remise immédiatement sur l'achat de toute fourrure à votre choix. Et le montant de \$25,00 sera applicable sur cet achat ou tout autre achat chez Laliberté, à Québec. Hâtez-vous d'en profiter!

GRAND DÉFILE DE FOURRURE A CHICOUTIMI

AU PROFIT DE LA
CROIX-ROUGE
SECTION SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

VENDREDI SOIR
29 SEPTEMBRE A 21H30
ET SAMEDI APRES-MIDI
30 SEPTEMBRE A 14H30

AU HOTEL
Le Montagnais

1080, BOUL. TALBOT — CHICOUTIMI

UNE RÉALISATION DES PLUS GRANDS
SPECIALISTES EN FOURRURE

laliberté

DE QUEBEC

ADMISSION: \$4⁵⁰ BILLETS EN VENTE
DANS LES DEPOTS SUIVANTS:

CHICOUTIMI
Tabagie Royale Enr.,
116, Racine est, Chicoutimi.
Motel Le Montagnais,
1080, boul. Talbot, Chicoutimi.
Croix-Rouge
Rue St-Vallier,
Hôpital de Chicoutimi.
ARVIDA
Magasin Provigain,
400, boul. Mellon, Arvida.

JONQUIERE
Epicierie Bergeron & Fils,
308, St-Hubert, Jonquière.

BAIE DES HA! HA!
Pharmacie Desgagné,
504, 2e Rue, Ville de La Baie.

Magasin Provigain,
2951, boul. Grande-Baie,
Ville de La Baie.

\$9,000⁰⁰

EN PRIX A GAGNER!

GRAND PRIX
DE PRESENCE
LUXUEUX MANTEAU
DE VISON NATUREL
"CANADA MAJESTIC"

GRAND PRIX
DU PROGRAMME
VOYAGE POUR 2
A ACAPULCO

VIA
CP Air

AVEC SEJOUR
PREPARE PAR
VOYAGES
TOURNESOL
460 est, Racine,
Chicoutimi.



Super Valeur

CHOCOLAT

"NESTLE QUIK"
INSTANTANE, BTE 2 LIVRES

\$2¹⁹

Super Valeur

CAFE MOULU

"MAXWELL HOUSE"
SAC 1 LIVRE

\$2⁹⁹

Super Valeur

HUILE VEGETALE

"CRISCO"
BOUTEILLE 1 LITRE

\$1⁵⁹

Produits Provigo

PECHES "PROVIGO"

DEMIES, CLING
BOITE 28 ONCES **.71**

Pois verts assortis **.35**
DE CHOIX, "PROVIGO", BTE 19 OZ.

Pâte de tomates **.28**
"PROVIGO", BOITE 6 ONCES

Marinades MIX-SUCREES **.99**
"PROVIGO", JARRE 24 ONCES

Fixatif à cheveux **1²⁹**
"PROVIGO", REG. OU EXTRA FERME, 10 ONCES



ROTI DE FESSE DE VEAU

DESOSSE, ROULE, CONGELE

\$2⁶⁹
LA LIVRE



Rôti fesse d'agneau CONGELEE, 1/2 OU ENTIERE, LA LIVRE.	1³⁹	Saucisses fumées "HYGRADE", PAQUET 16 ONCES.	1¹⁹
Fesse de porc DEMIE, FRAICHE, LA LIVRE.	1¹⁹	Roulé de Bologne MORCEAUX, "HYGRADE", LA LIVRE.	.93
Rôti fesse de porc CENTRE, LA LIVRE.	1⁴⁹	Jambon Mignon cuit PRET-A-MANGER, "HYGRADE", LA LIVRE.	2²⁹

Chez Provibec on est plus près de vous!



Service Personnel

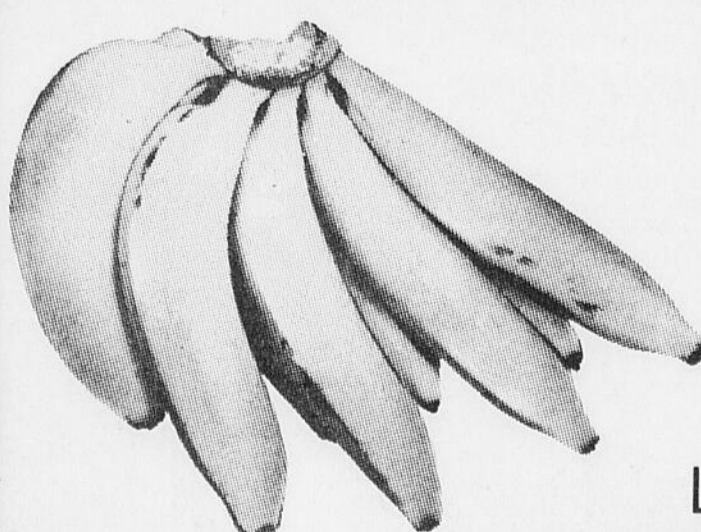
Prix d'escompte

Super Valeurs

Biscuits "Dare" ASSORTIS, CELLO 32 ONCES.	1⁸⁹
Chocolats "Nellson" BUDS, WAFER, MACARON, CARAMEL, ROL. 12 OZ.	1⁷⁹
Eau minérale "VICHY CELESTIN", BOUT. 32 ONCES.	.80
Arachides "York" BRUNES OU BLANCHES, CELLO 12 OZ.	.82
Margarine dure "CREME", FORMAT 1 LIVRE.	.59
Jus de tomates "HEINZ", FANTAISIE, BTE 19 OZ.	.34
Blé d'Inde en crème DE CHOIX "AYLMER", BTE 19 OZ.	.48
Jambon cuit "MAPLE LEAF", BTE 1 1/2 LIVRE.	4²⁴
Tomates étuvées "DEL MONTE", BOITE 19 ONCES.	.64
Sauce soya "V.H." BOUTEILLE 16 ONCES.	.77
Vinaigre blanc "CANADA", CONTENANT 128 ONCES.	1²¹
Soupe aux tomates "CAMPBELL", BOITE 10 ONCES.	.22
Mélanges à gâteaux ASST., "ROBIN HOOD", BTE 18 OZ.	.77
Chocolats Chipits SEMI-SUCRES, CELLO 12 ONCES.	1⁷⁷
Shortening "Crisco" FORMAT 3 LIVRES.	2²⁵
Beurre d'arachides "SCHWARTZ", JARRE 16 ONCES.	.98
Café instantané "NESCAFE", JARRE 10 ONCES.	5⁸⁰
Nourritures POUR CHIENS "PEP", SAVEURS ASST., BTE 6 OZ.	.41
Sacs à poubelles "MUNGER", 11" x 9" x 22", POT 10.	.55
Tampons "S.O.S." PAQUET DE 10.	.47
Chiffons "J" asst. 4 COULEURS, BOITE DE 20.	2¹²
Nettoyeur à vitres "BON AMI", SPRAY, 20 ONCES.	1⁰³
Désinfectant "Lysol" DEODORISANT, FORMAT 6.5 ONCES.	1²³
Fleecy en feuilles BOITE DE 30.	1⁷⁸
Sel de fruits "Eno" FORMAT LARGE, 200 GRAMMES.	1⁶⁸
Pâte dentifrice "COLGATE", TUBE 50 MILLILITRES.	.81
Rince-bouche "COLGATE" NO 100, ROUGE, BOUT. 500 ML.	1⁶⁶

BANANES

"CHIQUITA OU DOLE"
IMPORTEES



LB .17

Choux verts CULTURE DU QUEBEC, LA LIVRE.	.15	Epinards du Québec CELLO 10 ONCES.	.69
Pommes "Lobo" DU QUEBEC, PANIER 4 PINTES.	1⁵⁹	Choux de Bruxelles DU QUEBEC, CELLO 8 ONCES.	.79

FAITES DES ECONOMIES
POUR VOTRE PROCHAIN
NOEL AVEC NOTRE PLAN...

**CERTIFICATS
DE NOEL**

EN VENTE EN TOUT TEMPS A:

\$1⁰⁰

ch.

VOTRE ARGENT EST DEPOSE
DANS UN COMPTE EN FIDUCIE

provibec 

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'A L'HEURE DE FERMETURE SAMEDI, LE 16 SEPTEMBRE 1978.

LES PRIX DES DENREES FRAICHES SONT SUJETS AUX FLUCTUATIONS DU MARCHÉ.